

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :                    Mme LOUISE BOUCHER, président  
   M. MARIO DUMAIS, commissaire  
   M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire  
   M. ALFRED MARQUIS, commissaire

AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION  
PORCINE AU QUÉBEC

---

**SÉANCE EN SOIRÉE**

---

VOLUME 46

---

Séance tenue le 8 janvier 2003, à 19 h 30

Sous-sol de l'église Saint-Pierre

57, rue Saint-Pierre sud

Joliette (Québec)

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 8 JANVIER 2003	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
DÉPÔT DE DOCUMENTS	1
INTERVENANTS :	
MME LISE SARRAZIN	10
M. LUC LAFORTUNE	13
M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT	41
MME MÉLODIE JUTEAU	62
M. RENÉ DUGAS	70
M. RENÉ AMIREAULT	73

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### LA PRÉSIDENTE :

5 Mesdames et messieurs, bonsoir et bienvenue à cette vingt-cinquième séance de la première partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10 Alors nous poursuivons les travaux amorcés à Joliette hier et cet après-midi. Nous avons des citoyens inscrits au registre, et j'invite ceux qui souhaiteraient poser des questions à la Commission et qui ne sont pas inscrits au registre à le faire. Je fermerai ce registre au cours de la soirée à un moment que je déterminerai, et je le déterminerai en fonction de notre heure de départ, parce qu'on souhaiterait que la séance se termine aux environs de 23 h 00.

15 Juste avant de vous céder la parole avec vos questions, j'aimerais faire l'appel des documents. Je vais demander à monsieur Fortin, du ministère de l'Environnement, s'il a des documents à déposer ou des questions laissées en suspens.

### M. PIERRE FORTIN :

20 Oui, bonjour madame la Présidente, j'aurais 3 documents à déposer pour faire suite à des questions qui avaient été soulevées dans le cadre de d'autres séances qu'on a tenues.

25 Le premier document concerne le passage de la norme azote à la norme phosphore. Donc, je dépose ici une fiche d'information qui explique les raisons qui nous ont amenés et qui résume brièvement les raisons qui nous ont amenés à la norme phosphore et qui, en annexe, fait un calcul de différentes hypothèses, de situations, pour comparer la superficie lorsqu'on appliquait la norme azote par rapport à la norme phosphore. Ça fait suite à, je pense à Ste-Marie, lors d'une thématique, et à Rimouski, avant les Fêtes, qu'on avait discuté.

30 Je dépose également une question qui a été soulevée à St-Hilarion concernant l'article 91.2. C'était l'article qui était dans l'ancien règlement et on voulait savoir si des certificats d'autorisation pouvaient être révoqués même si des ententes d'épandage délivrées, alors que des ententes d'épandage devaient être déposées pour des informations publiques à la municipalité. Donc, ici, je dépose cette fiche-là d'information.

35 Et ici, lors d'une séance thématique à Québec, on parlait du programme PAAGF, c'était l'ancêtre, ça, de Prime-Vert. Le PAAGF, lui, est administré de 1988 à 1993 par le ministère de l'Environnement et par la suite, bien ça a été transféré au Ministère et il est devenu, au cours des  
40 années, Prime-Vert, et administré par le MAPAQ, mais les statistiques qu'on donne ici sur ce programme-là, de 1988 à 1993, démontrent qu'il y a eu, au cours de ces premières années-là de mise en place du programme, beaucoup d'infrastructures dans la production porcine qui ont été réalisées. Donc, c'est ça qui explique, en partie, pourquoi dans Prime-Vert, on retrouve de moins en moins d'investissements.

45

Donc, je dépose ça et je vous offre, comme on l'avait offert hier, suite à la présentation du portrait régional, nous, on a emmené un expert, un expert qui pourrait prendre quelques minutes, si ça vous intéresse, pour revoir les données de la qualité de l'eau et pour, peut-être, donner les tendances de l'évolution des nitrates et des phosphores qu'on observe ici dans la région.

50

**LA PRÉSIDENTE :**

55

C'est bien, je prends note, d'accord. Est-ce qu'il y a d'autres dépôts de documents ou des questions laissées en suspens? Monsieur Robitaille?

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

60

Madame la Présidente, en termes d'éléments de précision sur la question que nous avons eue cet après-midi, c'est-à-dire est-ce qu'on tient compte des nouveaux coûts environnementaux dans le cadre des coûts de production à l'assurance-stabilisation, alors j'ai fait quelques petites vérifications. Je reprends peut-être des éléments qu'on a donnés cet après-midi, mais je pense que c'est important de contextualiser.

65

Alors, c'est une enquête économique qui est faite auprès d'entreprises spécialisées dans le secteur. Il y en a une qui est actuellement en cours, pour réviser le modèle de coûts de production dans le porc et porcelet qui s'échelonne depuis le 1er avril et ce, jusqu'au 31 mars prochain. Dans le fond, ce qu'on recherche, c'est de prendre une photo, d'aller chercher de l'information sur les résultats ou les coûts de ces entreprises-là. Il y a eu des révisions dans le passé, la dernière remontait à 1997. Notre objectif, c'est de le faire aux 5 ans.

70

Bon, ce qu'on veut réaliser, dans le fond, c'est réaliser auprès d'entreprises qui sont spécialisées naisseurs. Des entreprises qui sont naisseurs-finisseurs et des finisseurs. Il y a 117 entreprises actuellement qui sont sollicitées pour participer à cette cueillette d'information-là.

75

Dans le fond, ce qu'on veut capter, ce qu'on veut faire, c'est qu'on veut capter les gains d'efficacité du secteur par ces entreprises spécialisées-là, et aussi tenir compte des nouveaux coûts que les entreprises ont à vivre actuellement et déjà, le producteur, cet après-midi, nous parlait d'utilisation de rames basses. Son entreprise, on voit, là, qu'il y en a eu déjà, des entreprises qui ont utilisé, qui utilisent actuellement cette technologie-là. Donc, ça va se traduire dans l'enquête qu'on fait actuellement.

80

85

Alors, c'est une moyenne qui est observée et qui est pondérée. On ne fait pas de choix technique de production ni de performance, c'est vraiment les entreprises telles qu'elles sont, avec leurs forces et leurs faiblesses, qui sont enquêtées, et ça nous permet, à ce moment-là, de capter, là, finalement, les signaux d'un ensemble d'entreprises de différentes tailles, et les tailles d'entreprises sont entre, pour ce qui est d'une entreprise naisseur, c'est entre 140 et 600 truies, et pour les finisseurs, c'est 2 700 à 12 000 porcs produits par année.

90            Alors, et l'autre critère, c'est qu'il faut qu'au moins 80 % du revenu brut provienne de la production porcine pour être enquêté. C'est-à-dire que l'entreprise laitière qui aurait une activité porcine, si l'activité laitière ne représente pas 80 %, elle n'est pas retenue comme étant l'entreprise ciblée.

95            Concernant l'autre aspect de la question...

**LA PRÉSIDENTE :**

              C'est 80 % de l'entreprise porcine?

100           **M. CLAUDE ROBITAILLE :**

              Porcine, oui, effectivement, excusez-moi. J'avais déjà en tête l'autre élément.

105           Alors, concernant l'autre aspect de la question de notre participant de cet après-midi, qui tournait, est-ce qu'il y a des incitatifs pour m'encourager à faire des bonnes pratiques, actuellement, au niveau de la Financière, il n'y a pas d'orientations ou d'actions définitives qui ont été campées. Cependant, si on se réfère aux orientations qu'on vous a présentées face au développement du RAB et l'écoconditionnalité à la Financière, on a parlé d'orientations, de principes directeurs, et est-ce qu'à l'élaboration de notre plan d'action, il y aura des actions qui vont être plus incitatives pour le producteur ou la productrice qui met en place des choses, peut-être, un peu plus que ce que le REA va exiger, je ne suis pas en mesure, aujourd'hui, d'aller plus loin de termes de position de la Financière face à l'ASRA ou face au CSRA ou aux autres programmes administrés par la Financière.

115           **LA PRÉSIDENTE :**

              Merci. Alors, maintenant, j'inviterais monsieur Jean-Guy Vincent, producteur, qui s'est inscrit hier, je ne sais pas s'il est là. Il n'est pas là. Monsieur Jean-Paul Boisclair. Bonsoir, monsieur Boisclair.

**M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :**

125           Bonsoir, madame la Présidente, Messieurs les Commissaires. Ma question est un peu relative à ce qu'on discutait hier soir à propos des plans de fertilisation sur la ferme que monsieur Tremblay nous avait... J'ai vu que ces gens-là ont fait leurs devoirs aussi. Hier, ils sont revenus avec des données sur le genre d'analyses qu'ils faisaient, mais moi, je me souvenais d'avoir lu quelque chose qui m'avait vraiment accroché.

130           C'est que le 21 novembre dernier, dans la terre de chez nous, lors du colloque des agronomes, il a été dit qu'une même analyse avait été envoyée aux 6 laboratoires différents, puis il y avait eu environ 21 % de différence entre les résultats. Avec des résultats comme ça, est-ce

qu'on doit se fier à ces plans de fertilisation-là?

135

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame Brassard? Est-ce que vous avez eu la chance de vous informer sur la question? Parce que c'est une question qui avait été soulevée déjà à une séance antérieure.

140

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Je n'ai pas cette réponse-là avec moi de mémoire, là. Est-ce que les plans de fertilisation sont bons. C'est un travail qui est fait et réalisé par des professionnels selon les règles de l'art. Ce n'est pas l'ensemble des plans de fertilisation, d'après ce que je comprends, ce que monsieur Boisclair nous dit, qui était problématique non plus.

145

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais ce que soulève monsieur Boisclair, c'est que à ce colloque, où on avait mentionné qu'il y avait quand même des écarts dans les résultats d'analyses des échantillons, qui pouvaient fluctuer jusqu'à 20 %, et quand on fait un plan agroenvironnemental de fertilisation, on tient compte des analyses de sol...

150

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Oui.

155

**LA PRÉSIDENTE :**

... avant d'élaborer ce plan. Alors, monsieur, dans le fond, cherche à savoir est-ce que le plan qu'on va produire, finalement, est fiable, dans la mesure où une des données peut fluctuer quand même de manière importante, si on envoie un échantillon d'un laboratoire à l'autre?

160

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

J'aimerais laisser répondre monsieur Jules Blanchette, qui assistait au colloque, d'après ce que j'ai compris.

165

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Blanchette est du ministère de l'Agriculture?

170

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Oui.

175

**LA PRÉSIDENTE :**

180 D'accord.

**M. JULES BLANCHETTE :**

185 Bonsoir, madame la Présidente, bonsoir les Commissaires. Premièrement, je tiens à préciser que je ne suis pas chercheur scientifique, je suis un vulgarisateur agricole.

190 Ce que monsieur dit, c'est vrai, mais le problème qui peut arriver, c'est lorsqu'on arrive dans différentes strates entre, mettons, si le sol est pauvre et que l'analyse ait varié un peu, il va rester pauvre. Si le sol est moyen et que l'analyse varie un petit peu, ça ne dérangera pas trop, puis la même chose pour les riches.

Mais c'est lorsque tu arrives entre deux strates, ça peut arriver qu'une année, l'analyse de sol te dit que tu es moyen, puis que l'année d'après, tu tombes riche, là, ça peut jouer.

195 Mais depuis 1997, les laboratoires, premièrement, le gouvernement du Québec n'a plus de laboratoires d'analyse, ça a été transféré au privé, ça on le sait. Mais depuis 1997, ils discutent pour s'accréditer dans le but d'avoir une meilleure méthode de contrôle de leurs analyses et ce matin, Mme Brassard, je ne sais pas qui, en tout cas, quelqu'un en a parlé qu'il y avait un programme d'accréditation des laboratoires actuellement en cours puis qu'il était  
200 supposé être mis en vigueur. Donc là, c'est tout nouveau, mais c'était dans le but d'avoir des analyses de sol beaucoup plus précises pour pallier à, lorsque tu arrives entre deux braguettes, entre moyen et riche, là, ça peut faire jouer, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

205 Mais qu'est-ce qui arrive quand ça se produit?

**M. JULES BLANCHETTE :**

210 Qu'est-ce qui arrive quand ça se produit? Bien, c'est celui...

**LA PRÉSIDENTE :**

215 Dans le champ?

**M. JULES BLANCHETTE :**

220 Oui. C'est celui qui fait le plan agroenvironnemental de fertilisation qui va dire au producteur, bien l'an passé tu étais là et cette année tu es là, puis qu'est-ce que tu veux, le producteur tente de se débrouiller avec ça.

225

Cette année-là, bien, j'avais le droit d'en mettre un petit peu plus, mais l'année d'après, il a peut-être le droit d'en mettre un petit peu moins, puis qu'est-ce que tu veux, il prend ça comme ça. Pour le moment, même les conseillers qui font des plans de fertilisation, ils ont été obligés de prendre ça comme un état de faits. Point à la ligne.

**LA PRÉSIDENTE :**

230

Monsieur Marquis?

**M. ALFRED MARQUIS :**

235

Je ne sais pas si vous vous souvenez, au colloque du phosphore, si lorsqu'on a parlé de ce 20 %, on a parlé de 20 % de différence sur la mesure ou de 20 % de l'échelle, disons.

Parce que c'est bien certain que si on parle de 20 % d'erreur sur la mesure, quand vous avez 30 kilos de phosphore par hectare, 20 % là-dessus, ça ne change pas grand-chose.

**M. JULES BLANCHETTE :**

240

Effectivement.

**M. ALFRED MARQUIS :**

245

Mais si vous êtes disons à 500 pour aller à l'extrême, à peu près, 500 kilos de phosphore, 20 %, c'est 100 kilos. Alors c'est toute une différence, et je ne sais pas s'ils ont spécifié, à ce moment-là, le 20 %.

250

**M. JULES BLANCHETTE :**

255

Si t'es déjà à 500, puis que ça joue de 20 %, admettons, donc ça fait 100 unités, d'accord. Donc, là on tombe à 400, on est encore riche. Donc, quand on prend les grilles de fertilisation, que je sois 400 ou que je sois 500, c'est la même quantité d'éléments fertilisants qu'on va mettre.

**M. ALFRED MARQUIS :**

260

Oui, j'admets ça, mais c'est surtout la quantité absolue, là, ça fait toute une différence. Si c'est 20 % de la mesure. Parce qu'en gros, si vous aviez 10 kilos, 20 % c'est 2 kilos.

**M. JULES BLANCHETTE :**

C'est vrai.



265

**M. ALFRED MARQUIS :**

C'est rien du tout. Mais dans les gros chiffres, ça commence à faire quelque chose de plus gros. C'est vrai qu'au niveau de la fertilisation, vous avez raison en disant que ça va changer d'une dizaine de kilos, la fertilisation, après. Ça, je suis d'accord.

270

**M. JULES BLANCHETTE :**

Oui, mais si on prend les grilles de fertilisation, que je sois à 500 ou à 400 de phosphore, si je prends les grilles, je les ai dans mon affaire, attendez.

275

**M. ALFRED MARQUIS :**

Vous avez raison, ça fait absolument rien. Effectivement.

280

**M. JULES BLANCHETTE :**

Si je prends le maïs, entre autres, si je prends le maïs-grain, à 500 et plus, ils me disent au niveau du phosphore, attendez un peu. Non, 250 et plus au niveau du phosphore, ils me disent mets-en 20. Donc, que je sois à 400 ou à 500, ça va rester la même recommandation.

285

C'est lorsqu'on est entre deux braguettes, là. Une année, ils vont dire mets-en 20, l'année suivante, tu arrives, tu peux en mettre 30, puis l'autre année, tu peux arriver, tu peux en mettre 20, mais ça va jouer, 20, 30, ça va se promener de même, c'est ça.

290

**M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :**

Une quantité comme ça, à la grandeur du Québec, ça commence à en faire, ça.

295

**M. ALFRED MARQUIS :**

Non, mais en termes de risques de pollution, je suppose. C'est un peu ça.

**M. JULES BLANCHETTE :**

300

Non, mais on le savait que c'était un problème, ça on le savait. Les conseillers de CLUNE nous le disaient, puis on disait, bien écoute, ils ont formé un comité. Aussitôt que le gouvernement a vendu son laboratoire, puis que c'est devenu au privé, il s'est formé un comité pour apprendre à s'autoresponsabiliser. Et là, il y a un programme d'accréditation où il va y avoir une mesure de... voyons, il y a un terme pour ça, là, un protocole de suivi des analyses.

305

Ils vont prendre des analyses connues, puis ils vont les préparer homogènes, puis ils vont les envoyer aux labs qui sont accrédités pour vérifier si les analyses se tiennent. Et si le

laboratoire, mettons qu'un laboratoire sort de la norme, bien il va avoir un avertissement. Et là,  
310 ils essaient de voir, de corriger le problème. Mais ça, ça va être dans les laboratoires qui sont  
accrédités. Mais il va y avoir une liste qui va ressortir.

Donc, quand il y a une liste, à un moment donné, les producteurs ont le choix de prendre  
dans la liste. Si le laboratoire n'est pas dans la liste, bien il saura que, ça ne veut pas dire qu'il  
315 n'est pas bon, mais...

**M. ALFRED MARQUIS :**

Ça me satisfait. Je ne sais pas si ça va pour monsieur, mais moi, j'ai bien saisi.  
320

**M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :**

Pour le moment, je suppose qu'il faut attendre que les laboratoires soient accrédités, puis  
qu'ils soient tous standardisés, c'est ce que vous voulez dire, d'après moi. C'est ce que je  
325 comprends.

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Madame la Présidente?  
330

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, madame Brassard?

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**  
335

Juste en complément, je voudrais juste rappeler que monsieur Giroux avait élaboré sur  
cette même question-là à St-Hyacinthe. On peut regarder si dans les **verbatim** qu'on a avec  
nous, on peut retracer les éléments de réponse ou les ramener, peut-être après la pause, mais  
340 monsieur Boisclair pourrait aussi aller consulter les **verbatim**.

Monsieur Marcel Giroux, le chercheur de l'IRDA, avait eu cette question-là et avait  
amené des éléments de réponse qui, je crois, pourraient rassurer monsieur Boisclair.

**M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :**  
345

Je trouverais ça où, madame?

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Sur le site du BAPE.  
350

**LA PRÉSIDENTE :**

355 Vous allez vous adresser à une de nos analystes, puis elle va vous trouver ça avec plaisir. Juste un moment, monsieur Beauchamp. Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS :**

360 Oui, juste en prolongement, monsieur dit 20 %, 20 % de plus à travers le Québec, ça commence à faire du **stock** en termes de phosphore. Maintenant, est-ce qu'on ne doit pas comprendre que cette marge d'erreur-là, en principe, elle va vers le bas autant que vers le haut?

**M. JULES BLANCHETTE :**

365 Il y a ça aussi.

**M. MARIO DUMAIS :**

370 J'imagine que c'est une erreur aléatoire et non pas systématiquement dans la même direction.

**M. JULES BLANCHETTE :**

375 Ce n'est pas dans la même direction.

**LA PRÉSIDENTE :**

380 Merci. Vous avez une autre question, monsieur Boisclair?

**M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :**

Oui. Mon autre question s'adresse à vous, madame la Présidente.

385 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

**M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :**

390 Moi je voudrais être sûr. Ici, dans Lanaudière, on est dans une place à moratoires. On a eu un moratoire à la fin des années 1980. Il a été levé en 1997. La production porcine a doublé à ce moment-là. Là, en 2004, il va être élevé. Est-ce que vous êtes capable de me dire que ça ne fera pas la même chose qu'en 1997, si les règlements restent tels qu'ils sont aujourd'hui?

395

**LA PRÉSIDENTE :**

Je n'ai pas de réponse à vous donner, monsieur.

400

**M. JEAN-PAUL BOISCLAIR :**

Vous n'avez pas de réponse, mais j'aimerais que ce soit noté, parce que si c'est le cas, je vais vous rappeler.

405

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci, monsieur Boisclair. Madame Lise Sarrazin? Bonsoir, madame.

410

**MME LISE SARRAZIN :**

Bonsoir, madame la Présidente, messieurs les Commissaires. Alors, moi, je suis productrice de porc depuis quelques années déjà, et je comprends que cette Commission est là pour définir ou, en tout cas, statuer sur le modèle de production porcine au Québec.

415

Alors, la question que j'ai, j'ai trouvé très intéressants tous les débats qu'il y a eu, la question que j'ai, c'est au niveau des réalités économiques. Je pose la question à savoir est-ce qu'il y a eu des débats plus économiques, dans lesquels la réalité des producteurs a été mentionnée et non la réalité de l'industrie porcine.

420

Parce que ce n'est pas rose, la réalité des producteurs, et je veux savoir jusqu'où vous avez été mis au parfum de cette question.

**LA PRÉSIDENTE :**

425

Lors de certaines séances thématiques, on a eu l'occasion d'entendre certains producteurs qui sont venus nous voir, comme conférenciers, par contre, et ils discutaient de thèmes bien précis. Mais dans le cadre de la deuxième partie de l'audience publique, où on consultera la population, où la population sera invitée à exprimer son opinion, tous les citoyens, qu'ils soient citoyens, qu'ils soient représentants de comités de citoyens, qu'ils soient représentants de groupes environnementaux, à l'échelle nationale, à l'échelle régionale, à l'échelle locale, qu'ils soient producteurs, qu'ils soient représentés par une association de producteurs, qu'ils soient syndicats, tous ces gens-là sont invités à venir formuler leur opinion à la Commission.

435

Et il nous sera permis, à ce moment-là, d'échanger également avec, par exemple s'il y a des producteurs qui viennent, d'échanger avec eux et de parler de leur réalité. Donc, c'est une tribune qui est offerte à tout le monde et qui permet justement à la Commission de prendre connaissance de l'ensemble de la dimension relative à la production porcine au Québec.

440

**MME LISE SARRAZIN :**

445 O.K. Alors, je vous remercie, parce qu'il y a effectivement, parmi les producteurs de porc au Québec, trois groupes de producteurs. Les producteurs indépendants comme moi, qui sont très vulnérables. Il y a les producteurs intégrés et il y a les producteurs intégrateurs qui possèdent aussi des abattoirs. Ça fait en sorte qu'on ne parle pas le même langage, on n'a pas nécessairement les mêmes possibilités financières et ça se traduit dans les audiences que nous avons aujourd'hui, je pense.

450 De sorte que mon autre question serait à l'effet, au niveau de l'étendue des recommandations que vous pouvez faire. Admettons, je donne un exemple, est-ce que votre Commission peut aller aussi loin que de recommander des modifications à la Loi sur la mise en marché, à l'Agence de vente du porc, au plan conjoint, à certaines façons de fonctionner dans l'assurance ou dans le CSRA?

455 Parce que vous savez, si les revenus ne sont pas modifiés, ça ne sert à rien de discuter tout ce que vous discutez là. C'est le point le plus important. Pas d'argent, il n'y a rien qui va se faire, les petits poissons ne sont pas sauvés, il n'y aura pas de nouvelles mesures environnementales, puis les producteurs de porc vont travailler dans des conditions aussi  
460 difficiles, comme c'est présentement.

**LA PRÉSIDENTE :**

465 Alors, à votre question, je répondrais ceci. La Commission est là, dans un premier temps, pour essayer de rassembler l'information. C'est ce que l'on fait depuis le début de ces séances. Ça peut paraître long à certains citoyens. Il y a des gens qui sont impatients d'exprimer leur opinion. Mais c'est un exercice qui nous permet de cumuler de l'information.

470 On a commencé par des thématiques, on a rassemblé une somme d'information. On poursuit dans chacune des régions, et depuis le début, dans chacune des régions, on a des réalités différentes et des préoccupations différentes des citoyens qui transpirent à travers leurs questions. Donc, la Commission, bien sûr, est éveillée à toutes ces réalités.

475 Et lorsque les gens vont venir exprimer leur opinion, les gens vont nous faire part également de leurs préoccupations, vous venez d'en mentionner quelques-unes. Bon, plusieurs vont venir nous faire part de leurs préoccupations, et notre rôle premier et notre mandat premier, c'est de rapporter au Ministre ce que l'on a entendu. Le BAPE, c'est un organisme de consultation, donc on est là pour rapporter ce que l'on a entendu.

480 On a également la responsabilité d'analyser, d'enquêter, d'analyser et de faire des recommandations. Et ça, dans le cadre qui nous a été fixé, mais qui est quand même, les trois questions du Ministre sont d'examiner les modèles de production actuels ainsi que leurs impacts, de proposer un cadre de développement durable, ainsi que de proposer un ou des modèles de production qui seraient harmonieux avec les milieux.

485

Alors, c'est bien sûr que ça va nous amener à analyser l'ensemble, et depuis le départ, on regarde la question sous divers angles, on parle parfois de taux de saturation, on peut parler de financement, on peut parler de bien des choses, de préoccupations sociales, d'irritation quant aux nuisances que la production peut occasionner. Alors, la Commission, c'est bien sûr, va avoir à examiner l'ensemble de ces questions et à faire des recommandations au Ministre.

490

495

Alors quand le Ministre nous demande de proposer un ou des modèles de production, c'est bien sûr qu'il va falloir prendre en considération toutes les facettes et ce n'est pas juste de proposer un ou des modèles, mais c'est de voir dans quelle mesure c'est faisable, c'est réalisable, et qu'est-ce que ça va nécessiter si les modèles qui sont proposés nécessitent des changements. Alors, voilà.

**MME LISE SARRAZIN :**

500

O.K. Bon, c'est beau. Alors, je vous remercie beaucoup pour cette information-là, ça va nous permettre de mieux travailler par la suite.

**LA PRÉSIDENTE :**

505

Et de là, madame, l'importance que les citoyens viennent, au moment de la deuxième partie de l'audience publique, exprimer ce qu'ils ont à dire sur la question, qui qu'ils soient, qui qu'ils représentent, mais c'est important pour la Commission d'avoir toute cette information, pour pouvoir mettre le tout dans la balance et permettre d'avoir l'éclairage le meilleur sur la question.

510

**MME LISE SARRAZIN :**

Je vais terminer avec ça. Est-ce qu'il y aurait eu un contre-indicatif dans la tenue de cette Commission-là, à l'effet, je ne sais pas, moi, qu'il y ait quelqu'un de l'AQITAQ qui soit à la table, et de la Fédération des producteurs de porc?

515

**LA PRÉSIDENTE :**

520

Lors des séances thématiques, nous avons invité le représentant de l'AQITAQ, il a donné une conférence. Le président de la Fédération des producteurs de porc du Québec est venu également à quelques occasions, de même qu'il y a des gens de l'Union paysanne qui sont venus à ces séances thématiques. Il y a des professeurs d'université qui sont venus à ces séances thématiques.

525

Si vous n'avez pas eu l'occasion de lire sur ces questions, la Commission a quand même préparé des résumés de conférence qui ont été données, qui sont disponibles sur la table derrière. Vous pourriez les consulter et voir qui a agi comme conférencier.

Mais depuis le début, ces gens sont venus, ils ne sont pas à la table des personnes-

ressource, mais ils vont s'exprimer en deuxième partie de l'audience publique, c'est sûr.

530

**MME LISE SARRAZIN :**

C'est parfait, je vous remercie.

535

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci, madame. Madame Jane Grégoire? Elle n'est pas là. Monsieur Luc Lafortune?

540

**M. LUC LAFORTUNE :**

Bonsoir, madame la Présidente.

545

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, monsieur.

**M. LUC LAFORTUNE :**

550

Les propos de madame Sarrazin ont répondu un peu à la question que je voulais poser, mais je vais la formuler pareil. Ma première question, ce serait pour le secteur de l'environnement.

555

Je suis producteur de porc, puis ça fait, mettons, deux fois que la norme change. Ça a été la norme azote, puis la norme phosphore. Comme producteur, comment vous voyez s'ajuster avec tous ces changements, puis expliquer que des terres, moi, je suis producteur, j'ai des terres.

560

J'ai des terres qui sont hautes en phosphore et qui n'ont jamais eu de fumier. Est-ce qu'elles sont naturellement hautes en phosphore? Ça n'a pas été causé par les fumiers, ça fait que comment gérer tout ça?

565

Puis je voudrais savoir aussi, depuis 10 ans, au point de vue amélioration du côté agricole, l'amélioration a-t-elle été plus forte depuis 10 ans, mettons, plus forte les 10 dernières années? Plus forte les cinq dernières années?

C'est un peu ma question. Pour voir où on s'en va, s'il y a de l'amélioration.

570

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Fortin?

**M. PIERRE FORTIN :**

575           Donc, si je comprends bien la question, c'est comment gérer le changement? Et dans  
l'ancien règlement...

**LA PRÉSIDENTE :**

580           Pour un producteur.

**M. PIERRE FORTIN :**

585           Pour un producteur. Donc, à ce moment-là, je vais partir mon explication à partir de  
l'ancien règlement, du ARPOA, dans lequel il y avait trois phases, et je n'ai pas mon tableau  
devant moi, mais je vais y aller de mémoire, puis les ordres de grandeurs sont assez...

590           De mémoire, la première phase azote débutait aux alentours de 1994. Si j'avais l'ancien  
règlement, là, je l'aurais. Peut-être qu'en arrière, vous l'avez. Donc, il y avait trois phases, une  
phase azote, une phase phosphore premier palier et une phase phosphore deuxième palier, et  
on donnait jusqu'en 2000, finalement, pour que l'ensemble des producteurs puissent se  
conformer.

595           Ça donnait aux alentours de 2011, 2010. Donc, les producteurs devaient, au fur et à  
mesure que le temps passait, pour s'adapter à la norme azote, faire des pafs et se conformer en  
fonction des superficies et des exigences qui étaient dictées par l'ancien règlement.

600           Ce que le nouveau règlement fait, il dit aux producteurs attention, aujourd'hui on est en  
2002, au moment où le règlement a été publié, et il dit vous devez vous conformer pour 2005  
pour 50 %, 75 % pour 2008 et 100 % et à l'équilibre en 2010. Donc, le changement se gère, et  
c'est pour ça que le gouvernement a donné une période d'adaptation, pour que les producteurs  
puissent obtenir les superficies nécessaires et faire les changements de gestion en conséquence  
pour s'adapter à la nouvelle norme.

605           **LA PRÉSIDENTE :**

Et peut-être rappeler pourquoi on est passés de la norme azote à la norme phosphore?

**M. PIERRE FORTIN :**

610           On est passés de la norme azote à la norme phosphore parce que la norme azote  
donnait une fertilisation basée sur l'équivalent d'unités animales. Donc, on n'avait pas une  
fertilisation raisonnée où on voulait obtenir la charge réelle contenue dans les fumiers, c'est-à-  
dire la charge réelle phosphore, entre autres, donc ça nous permettait de s'ajuster au niveau de  
615           la grille de fertilisation.



Et il y a aussi d'autres raisons pourquoi on a passé de la norme azote, et je vais revenir. Juste quelques instants. Et on s'est aperçus que le phosphore, lui, était la cause principale de la dégradation des plans d'eau. Donc qu'il faisait proliférer les algues, et les algues, en proliférant, prennent de l'oxygène dans les cours d'eau et dégradent la nature.

On s'est aperçus aussi que ça provoque l'eutrophisation des lacs et des rivières, **et caetera**. Et dans la plupart des bassins versants à vocation agricole, on avait des valeurs supérieures en termes de phosphore qui dépassaient de trois à six fois la norme permise.

Je pourrais continuer, on a une série de critères, et d'ailleurs dans la fiche que j'ai déposée tout à l'heure, on les énumère tous, ces critères.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais je ne suis pas sûr que monsieur veut savoir tout ça. Ça fait combien de temps que vous êtes producteur?

**M. LUC LAFORTUNE :**

Ça fait depuis 1987 que je suis producteur de porcs.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

De porcs. Quand, en 1994, les choses, les avertissements ont commencé à être donnés pour le passage de l'azote au phosphore, vous n'avez pas été nécessairement surpris?

**M. LUC LAFORTUNE :**

Non, parce que moi, quand j'ai acheté, je peux faire un peu un historique de ma ferme. J'ai acheté la ferme en 1987. La ferme possédait 47 acres de terre. Aujourd'hui, la ferme possède 400 quelques acres de terre. Puis quand j'ai acheté la ferme, j'avais 2 000 porcs d'inventaire. La ferme possède toujours 2 000 porcs en inventaire.

Sauf que je peux vous dire que quand j'ai acheté la ferme, ma structure de sol, c'était des belles petites planches arrangées comme ça. Ça fait que si on se vide un verre d'eau sur la tête, vous savez, vous pouvez vous imaginer où s'en va le restant.

Moi, j'ai tout nivelé les terres, j'ai acheté des terres parce que j'avais un respect de l'environnement. Puis aujourd'hui, je trouve ça un peu déplorable qu'on paie pour voilà 20 ans, la nouvelle génération. On a parlé tantôt que la pollution agricole, c'était à longue haleine, puis il va falloir s'en débarrasser à longue haleine.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

665 Alors, c'est correct, on ne fera pas un discours là-dessus, mais l'échéance, là, maintenant, on vous dit 2010. Entre 1994 et 2010, il y a 16 ans, 17 ans, vous êtes un entrepreneur, vous avez multiplié par 10 votre territoire, donc vous ne serez pas pris au dépourvu quand on va arriver au terme du processus.

**M. LUC LAFORTUNE :**

670 Non, moi j'ai assez de terre chez nous pour répondre à l'épandage.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

675 Là, votre peur maintenant, je la comprends, c'est y a-t-il le risque que dans cinq ans, le ministère de l'Environnement dise on s'est trompés, on avait pris la norme azote, on a pris, après ça, la norme phosphore, là on va prendre la norme potassium ou je ne sais pas quoi. Est-ce que c'est ça dont vous avez peur?

**M. LUC LAFORTUNE :**

680 Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

685 Qu'on change encore de **track** et qu'on dise on s'est un peu trompés?

**M. LUC LAFORTUNE :**

690 Puis la technologie, on apprend, je m'aperçois qu'on apprend tout de l'agriculture, que ce soit l'Environnement, le ministère de l'Agriculture, on est tous un peu à l'école avec la nouvelle agriculture. Il ne faudrait pas pénaliser le producteur, parce que si on recule il y a 20 ans, est-ce qu'il y a quelqu'un qui pouvait me dire qu'il y avait du phosphore dans le purin de porc?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

695 Il devait y avoir quelqu'un qui devait le savoir, mais...

**M. LUC LAFORTUNE :**

700 Si on avait tout su ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mon ami Marquis devait le savoir certain.

705

**M. LUC LAFORTUNE :**

Excusez-moi, si on avait tout su ça il y a 20 ans, quand on aurait mis de l'engrais chimique dans le sol, le phosphore dans l'engrais chimique, on en aurait mis moins.

710

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.K. Donc, vous voulez qu'on prenne soin du producteur, mais on va vérifier auprès de l'Environnement, êtes-vous capable de nous affirmer que la norme phosphore, là, c'est ça maintenant qui est la meilleure trouvaille, qui est la meilleure clé, et que si on met ça en application, oui, on va gagner la victoire sur la pollution de l'eau et sur les choses? C'est ça qu'on doit savoir.

715

**M. PIERRE FORTIN :**

Oui. Ce que je peux affirmer aujourd'hui, avec la connaissance actuelle qu'on a, l'ensemble des spécialistes qui sont venus témoigner lors des thématiques et lors des questions qu'on a répondues, s'entendent pour dire que présentement, la norme avec laquelle on est capables de gérer la problématique actuelle, c'est la norme phosphore.

720

725

Mais s'il arrivait une problématique différente dans 10, 15, 20 ans, la technologie, on verra à ce moment-là. Mais ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que là on est au meilleur de notre connaissance, avec les meilleurs spécialistes, en s'attaquant aux problèmes qu'on a actuellement. Et on prévoit un certain nombre d'années pour s'y rendre, et en mesurant. Moi, je reviens toujours avec la question de mesure, parce que c'est important. Mesurer nos objectifs environnementaux. Et selon la problématique, dans 10, 15, 20 ans, je ne sais pas, ça peut être, comme vous dites, la norme potassium, peut-être, qui risque de revenir, ou une autre norme qui deviendrait limitative par rapport à la problématique.

730

735

Mais actuellement, pour les prochaines années à venir, c'est la norme phosphore avec laquelle la technologie et tous les spécialistes s'entendent pour dire qu'on est capables de faire une bonne gestion.

**LA PRÉSIDENTE :**

740

Monsieur Marquis?

**M. ALFRED MARQUIS :**

Il y avait une autre partie à votre question, et je ne sais pas, vous avez peut-être la réponse et je pense que ça pourrait aider à vraiment la trouver, mais vous avez parlé de sols qui sont très riches en phosphore et d'autres qui ne sont pas riches, et vous n'avez pas mis de fumier. Est-ce que vous-même connaissez l'historique, qu'est-ce qui s'est passé pour que le sol

745

soit riche, ou si on devrait demander des explications à un expert en fertilisation?

750

Mais je pense qu'avant de demander à l'expert en fertilisation, il faudrait peut-être que vous nous donniez vos secrets aussi, là, avant. Parce qu'il doit y avoir une raison pourquoi ces sols-là sont riches.

755 **M. LUC LAFORTUNE :**

Ça ne s'est pas juste passé chez nous comme producteur. Il y a des producteurs qui ont défriché du terrain pour agrandir leurs sols cultivables, puis à leur grande surprise, le terrain qu'ils ont défriché était très haut en phosphore. Je ne pense pas qu'il y a personne qui a étendu du fumier ou de l'engrais chimique dans ces sols-là. C'est des arbres. Ça fait que là, comment on peut interpréter la norme phosphore, puis est-ce que c'est le fumier qui a fait qu'il a monté le phosphore? Je ne pense pas que dans un territoire boisé, que ça soit le fumier qui ait fait monter le phosphore.

760  
765 Ça fait que y a-t-il des terrains qui sont naturellement riches en phosphore? Qui ne sont pas nécessairement par les fumiers? Parce que moi, mes terres qui sont riches en phosphore, je peux vous dire que j'ai des très bons rendements de culture, puis les terres qui sont pauvres en phosphore que j'ai rachetées par après, que le rendement est très médiocre.

770 **M. ALFRED MARQUIS :**

Alors là-dessus, madame la Présidente, je ne sais pas si on veut avoir des explications sur les sols riches en phosphore naturel ou non?

775 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez une explication?

780 **M. JULES BLANCHETTE :**

Remarquez, je ne suis pas un expert des sols forestiers, mais j'ai vu, une fois, ça ne fait pas longtemps que je suis dans Lanaudière, ça fait à peu près 2? ans, donc je n'ai pas étendu au collet partout encore, mais j'ai vu, une fois, un sol naturel où le phosphore était à 800. C'était dans les îles de Sorel, puis je n'osais pas le croire, il n'y a jamais eu d'engrais là.

785

Puis, naturellement, puis c'était pour Canards Illimités, puis le sol naturellement, il était riche à 800. Moi, je l'expliquais par le cumul des années puis le dépôt des sédiments du fleuve, puis je ne sais pas, les poissons et les écrevisses qui meurent et avec les 10 000 000 d'années, avec le temps, je ne sais pas, ça fait une richesse. Je l'avais expliqué comme ça.

790

Mais en agriculture, je n'ai jamais vu des sols, comment est-ce que je pourrais dire ça, ça dépend de ton niveau, qu'est-ce que tu considères riche chez vous, mais en agriculture, moi je

n'ai jamais vu ça. Il y a toujours des exceptions dans la vie, mais j'ai vu des producteurs de grande culture n'utiliser aucun lisier et leurs sols étaient à 500-600, mais ils l'avaient enrichi avec des engrais chimiques. Ils avaient de l'argent pour le faire, faut croire, mais ils l'avaient enrichi avec des engrais chimiques.

Par contre, il y a certains sols où, comme le taux d'aluminium n'est pas élevé, exemple, si tu prends des sols qui ont 500-600 d'aluminium, tu n'as pas besoin d'un... c'est rare, mais ça arrive, tu n'as pas besoin d'un haut taux de phosphore pour être considéré riche, 140-150 de phosphore, puis tu es considéré riche, même à plus que 10 % de saturation.

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais dans le cas des sols, disons, forestiers, vous n'avez pas d'indications à savoir si...

**M. JULES BLANCHETTE :**

Je suis plus un expert des sols agricoles que des sols forestiers. Ça, il faudrait peut-être demander ça à un chercheur en sols. Lui, peut-être, pourrait vous dire s'il existe certaines séries de sols forestiers. Ça, moi, je n'ai jamais vu ça à date. Ce n'est pas impossible, il y a toujours des exceptions dans la vie, puis il faut faire attention pour généraliser.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Ça va, monsieur?

**M. LUC LAFORTUNE :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez une autre question?

**M. LUC LAFORTUNE :**

Oui. Mon autre question, ce serait pour la Financière Agricole. Tantôt, ils n'ont pas tout à fait répondu à ma question, parce que je voulais savoir, l'Environnement, je m'excuse, dans les 10 dernières années, puis dans les cinq dernières années, le progrès en agriculture est-il plus accentué les cinq dernières années que les 10 dernières années?

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS :**

840 Voudriez-vous préciser votre question, parce que quand vous dites le progrès en  
agriculture, quelqu'un peut comprendre toutes sortes de choses. Le progrès, ça pourrait être le  
progrès des rendements, est-ce que vous vous référez au progrès relatif à la protection de  
l'environnement?

**M. LUC LAFORTUNE :**

845 Oui.

**M. MARIO DUMAIS :**

850 Est-ce que c'est ça que vous avez en tête?

**M. LUC LAFORTUNE :**

855 Oui.

**M. MARIO DUMAIS :**

860 Par exemple, l'utilisation de nouveaux abreuvoirs, la phytase pour baisser, des fosses  
mieux construites, alors donc c'est relatif à la protection de l'environnement?

**M. LUC LAFORTUNE :**

865 Oui, oui. Et aussi, je voudrais savoir, la production porcine, y a-t-il des fermes qui ne sont  
pas conformes au point de vue entreposage de lisier? Ou toutes les fermes sont conformes?

**LA PRÉSIDENTE :**

870 Monsieur Fortin? Donc, peut-être répondre à la première question, la première partie.

**M. PIERRE FORTIN :**

875 Oui, si on prend la première partie de la question, si je comprends bien, c'est quelles sont  
les tendances ou est-ce qu'il y a eu une amélioration au cours des cinq à 10 dernières années de  
la qualité de l'eau?

**LA PRÉSIDENTE :**

880 Non, est-ce qu'il y a eu plus d'amélioration du point de vue des mesures  
environnementales ou de mesures qui ont été implantées dans la porcherie pour améliorer les  
impacts sur l'environnement, au cours des 10 dernières années que au cours des cinq dernières

années? Est-ce que, dans le fond, les producteurs ont plus investi de 10 à 5 ans, ou de 5 ans à maintenant?

**M. PIERRE FORTIN :**

885

Si on parle d'investissement, je le référerais à mon collègue.

**LA PRÉSIDENTE :**

890

Oui, mais c'est en termes...

**M. LUC LAFORTUNE :**

895

Non, ce n'est pas en termes d'investissement. C'est en termes d'impact puis de désir du producteur de se sensibiliser. Est-ce que ça a été plus les 10 dernières années ou c'est vraiment les cinq dernières années que le producteur est plus responsable, puis qu'il s'en occupe encore plus?

**LA PRÉSIDENTE :**

900

Est-ce que les bénéfiques ont été plus marqués dans les 10 dernières années ou dans les cinq dernières années? C'est ça? C'est ça, monsieur Lafortune?

**M. LUC LAFORTUNE :**

905

Oui.

**M. PIERRE FORTIN :**

910

Moi, je la verrais en deux temps, la réponse, et je vais laisser le temps à monsieur Simoneau de se préparer, parce que monsieur Simoneau est capable, lui, de nous donner les tendances. Depuis les cinq dernières années, est-ce que les tendances ont été meilleures comparativement aux 10 dernières années?

915

La deuxième partie de ma réponse, en attendant, c'est que moi, je peux vous dire que depuis les cinq dernières années, si on prend les cinq dernières années, je pense que les producteurs, le milieu est plus sensibilisé à l'approche environnementale, à la protection de l'environnement, qu'évidemment, je dirais, les 10 dernières années. Mais ça, c'est un jugement de valeur, je n'ai pas de chiffres scientifiques pour le démontrer comme mon collègue, monsieur Simoneau.

920

**M. MARIO DUMAIS :**

Oui, bon, vous faites un jugement de valeur, mais sont bien connues les données sur

925 l'utilisation de la phytase, les moulées multiphases, les acides aminés, combien il y a de fermes  
qui ont mis des toitures sur leurs puits, **et caetera**, il y a des données là-dedans, précises, et on  
sait en quelle année ça a été implanté, ces choses-là, puis je pense que c'est ça que monsieur  
veut savoir. C'est comment sont considérées, par les gens de l'environnement, ces mesures  
mesurées, très bien mesurées, qui ont été implantées.

930

**M. PIERRE FORTIN :**

C'est parce que la question qui m'est posée, ce sont des données qui se retrouvent dans  
le portrait agroenvironnemental qui a été réalisé par l'UPA, entre autres, mais je n'ai pas les  
935 données avec moi. On pourrait consulter ce rapport-là, qui démontre, effectivement, qu'est-ce  
qui s'est passé en termes d'investissement, qui nous donne le portrait réel de la situation. Moi, je  
ne suis pas la personne ressource pour expliquer ces dossiers-là.

940

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame Brassard, êtes-vous capable de nous dire à quel moment les efforts ont été les  
plus intenses?

945

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Je pense qu'on peut constater, dans les dernières années, qu'il y a une accélération de  
la part des producteurs, les producteurs de porc notamment, d'améliorer leurs pratiques de  
plusieurs façons.

950

Monsieur Fortin parlait du portrait agroenvironnemental. Les informations qui avaient été  
présentées à Ste-Marie-de-Beauce avaient montré des éléments importants de ce côté-là.  
Qu'on pense à la superficie couverte par un PAEF qui, en 1996, était de l'ordre de 57 % des  
superficies. Maintenant, le résultat du suivi de 2001 donnait 95 % de superficie, pour les  
producteurs de porc, je parle, on est dans le plan agroenvironnemental.

955

En 1996, 12 % du cheptel avait de la phytase et en 2001, on obtenait 83 %. L'épandage  
par rampe est passé de 25 à 35 %. L'incorporation de lisier dans les 24 heures suivant  
l'épandage est passé de 23 à 41 %. Je pense qu'on pourrait en sortir d'autres comme ça, mais  
je pense que ce sont des éléments qui démontrent bien que dans les cinq dernières années, les  
960 producteurs de porc ont fait beaucoup de modifications à leurs pratiques.

965

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Monsieur Fortin, il semble démontrer que les producteurs de porc ont fait des efforts, ont



970 amélioré les choses, mais le résultat dans le milieu, lui, si on a un moratoire, j'imagine que c'est  
parce qu'on a un problème. Dans les cinq dernières années, le milieu écologique, lui, a-t-il subi  
une pression moindre, une pression plus forte, et si c'est une pression plus forte, d'où elle vient,  
cette pression plus forte?

**M. PIERRE FORTIN :**

975  
Donc, c'est là que nous, on intervient, comme ministère de l'Environnement, puis je  
demanderais à monsieur Simoneau de pouvoir nous donner ses commentaires là-dessus.  
Parce que nous, dans le fond, il peut y avoir beaucoup d'investissement, on peut réaliser  
beaucoup de tâches, les gens qui se prennent beaucoup plus en mains, mais nous, évidemment,  
980 là où on est actifs, ça concerne la qualité de l'eau, c'est-à-dire la mesure du résultat et le suivi et  
le contrôle.

**LA PRÉSIDENTE :**

985 Monsieur Simoneau?

**M. MARC SIMONEAU :**

990 Madame la Présidente. Nous, ce qu'on n'a pas en mains présentement, on a des  
données sur la qualité de l'eau et son évolution dans le temps, maintenant ce qu'on n'a pas, c'est  
l'évolution cumulative du nombre de structures d'entreposage qui ont été mises en place au fil  
des années. On n'a pas toujours la proportion totale des fumiers dans une région donnée, la  
proportion qui est bien entreposée et même si on avait l'information, il faut penser que ce n'est  
pas parce qu'on a intensifié les efforts au cours des dernières années que la réponse va venir  
995 rapidement.

1000 Il y a eu des réponses rapides dans certains cas. Le cas de la rivière L'Achigan est un  
cas d'exception, parce qu'on a eu une action rapide, massive, qui a touché un ensemble de  
producteurs qui avaient des problèmes d'entreposage. Donc, c'est un ensemble de facteurs  
particuliers. Additionnez à ça l'effet des moratoires, le rachat du nombre d'unités animales, il y a  
eu beaucoup d'actions qui ont entraîné des effets particuliers pour ce cours d'eau-là.

1005 Maintenant, il y a eu des actions, on ne peut pas le nier. Maintenant la réponse qui va  
venir, il faut penser, je l'ai mentionné hier, les sols des bassins versants ont un historique. Ils ont  
cumulé pendant de nombreuses années des épandages, ils ont accumulé ça, il y a eu des  
enrichissements des sols.

1010 Maintenant, ce ne sont pas des changements au niveau des pratiques, même si on tente  
un équilibre maintenant, qui vont annuler ces effets du passé. Donc, il y a un temps, il y a une  
espèce de lag, un délai, entre l'action et la réaction.

Maintenant, on ne peut pas toujours prédire le temps que ça va prendre. Il est indéniable

qu'il y a eu des efforts considérables qui ont été déployés. Maintenant, quand va venir la réponse, monsieur parle d'un type de sols, ce sont des terres en particulier, nous on regarde à l'échelle du bassin versant et la relation qu'on a développée, Michel Patoine et moi, concernant la richesse des cours d'eau en phosphore et la richesse des sols, ça concerne la richesse des sols de tout le bassin versant.

Donc, on peut penser qu'il y a des parcelles de sol agricole qui vont s'améliorer dans le temps à court terme. Monsieur Giroux parlait, en Montérégie, que certains sols, sur un horizon de cinq ans, vont perdre une certaine partie de leur richesse, mais on doit considérer l'ensemble du bassin versant. Donc, avant que l'ensemble du territoire puisse montrer des tendances à la baisse, on doit penser que ça va prendre plusieurs années.

Donc, c'est indéniable qu'il y a eu des actions. Maintenant, la réaction, le temps de réponse du système va prendre du temps, tout simplement.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis?

**M. ALFRED MARQUIS :**

Monsieur Simoneau, à St-Hyacinthe, justement, vous nous aviez présenté une belle courbe concernant la rivière de L'Achigan. Nous sommes dans la région, je ne sais pas si ce serait long de la montrer pour pouvoir nous la présenter ici dans la région. Je pense que ce serait intéressant, justement, pour les gens de la région, de voir qu'est-ce qui s'est passé, et aussi avec les explications que vous nous aviez données à St-Hyacinthe.

**M. MARC SIMONEAU :**

D'accord.

**M. ALFRED MARQUIS :**

On peut peut-être passer à autre chose et vous la présenterez plus tard, mais si ce n'est pas trop long...

**LA PRÉSIDENTE :**

Si c'est prêt.

**M. ALFRED MARQUIS :**

Ah, ça vient tout de suite?

**M. MARC SIMONEAU :**

1060 J'ai plusieurs diapos, ça dépend de madame la Présidente, si vous voulez qu'on passe maintenant à la présentation, c'est comme vous voulez.

**LA PRÉSIDENTE :**

1065 Allez-y.

**M. MARC SIMONEAU :**

1070 D'accord. C'est un rappel des résultats qu'on a montrés hier soir, rapidement, la présentation de monsieur Robert. On remonte ici à nouveau les données sur la répartition spatiale des densités animales. On utilise des chiffres de 1996, parce que ceux de 2001, le dernier recensement, n'étaient pas disponibles.

1075 Donc, on note dans la région Lanaudière, que la partie inférieure du territoire est celle où on retrouve le plus de municipalités avec une densité animale importante. La prochaine diapo nous montre la répartition des cultures, qui montre que toujours, on retrouve dans la partie méridionale des bassins versants, donc la partie sud, l'essentiel des territoires les plus agricoles, donc ce sont les basses-terres du St-Laurent, c'est normal.

1080 La prochaine diapo montre l'emplacement des stations de mesure qu'on a mises en place au fil des années dans les rivières Mascouche, L'Assomption, Maskinongé, Bayonne et La Chaloupe.

1085 La rivière Mascouche, la position 1, on avait une station à l'embouchure. Maintenant, on avait 12 stations dans le bassin de la rivière L'Assomption. La station 2 est une station-témoin, dans la partie supérieure. La station 3 est située sur la rivière L'Assomption en amont de Joliette.

1090 Maintenant, on a une série de stations qui appartiennent à un programme spécial d'échantillonnage, qui est un projet spécial, le réseau coteau agricole, si vous voulez. Donc, les stations 4, ce sont le ruisseau St-Pierre. La station 5, c'est le cours d'eau Desrochers. Les stations 8, on parle du ruisseau Vacher, 9, le ruisseau St-Esprit, et la station 12, c'est le ruisseau Point-du-Jour. Ce sont tous les cinq petits cours d'eau davantage à vocation agricole.

1095 Maintenant, les stations 6 et 7 sont respectivement sur la rivière Ouareau, le principal tributaire de la rivière L'Assomption, et la station 7 est une station qui est en aval de Joliette. Un peu plus bas, les stations 10 sont sur la rivière St-Esprit. La numéro 11 est sur la fameuse rivière de L'Achigan, et celle de l'embouchure est située à Legardeur, c'est la station de l'embouchure de la rivière L'Assomption.

1100 La prochaine, on a ici un détail pour montrer l'emplacement plus précis des stations, donc, je les ai mentionnées verbalement : ruisseau St-Pierre, ruisseau Vacher, St-Esprit, et on a

le ruisseau Point-du-Jour. Il nous manque le cours d'eau Desrochers qui n'est pas identifié.

1105 Donc, si on enchaîne avec la suivante, on va parler d'indice de la qualité de l'eau qu'on utilise pour qualifier nos rivières. Il y a 10 paramètres physicochimiques qui sont utilisés, donc on a deux formes d'azote minéral, l'azote ammoniacal, les nitrates-nitrites. On a le phosphore total. Les matières en suspension, la turbidité. Un indice pour la qualité bactériologique des cours d'eau, qui sont les coliformes fécaux. La chlorophylle A qui est un pigment chlorophyllien, qui nous donne une idée de la biomasse d'algues microscopiques que l'on retrouve dans les cours d'eau.

1110 On a mis en orange l'oxygène dissous, le pH et la bande biochimique en oxygène, parce que ce sont des paramètres qui n'ont pas été utilisés pour le portrait 1999-2001.

1115 Donc, la prochaine, on a ici des résultats qui proviennent d'un échantillonnage qui a été réalisé. La dernière fois qu'on a fait un programme complet d'échantillonnage, c'était à l'été 1995. En 1998, on a rajouté les cinq stations agricoles qui sont les carrés de couleur et qui sont rouges à l'écran, parce que ce sont des cours d'eau qui subissent des pressions importantes.

1120 La plupart des cours d'eau dans la partie inférieure du bassin de la rivière L'Assomption ont un fort pourcentage de leur territoire utilisé à des fins agricoles. Donc, c'est une combinaison, toujours, de production animale, dans certains cas, et beaucoup de culture, de grandes cultures très souvent. Donc, ça explique pourquoi on trouve une qualité d'eau qui est déficiente. Donc, il y a des pressions importantes que les cours d'eau subissent et qu'ils ont subies au fil des années.

1125 J'attire votre attention sur la station qui est située sur la rivière L'Assomption en aval de Joliette. Sur cette image, on indiquait une qualité qui était mauvaise, mais maintenant, depuis que la station de Joliette fonctionne, on va voir sur la prochaine diapo tout à l'heure que la qualité de l'eau s'est améliorée d'un cran à cette station-là, de même qu'à l'embouchure de la rivière L'Assomption.

1135 La prochaine, s'il-vous-plaît. On a ici maintenant le portrait de la qualité de l'eau tel qu'il apparaît dans le portrait régional qui a été déposé devant la Commission, et ce sont les données des étés 1999, 2000 et 2001. On retrouve toujours les principaux cours d'eau que j'ai mentionnés plus tôt, rivière Mascouche qui subit des pressions importantes, on parle de 80 % du territoire qui est agricole. Donc, on a des problèmes reliés beaucoup aux pratiques, aux cultures végétales.

1140 Si on regarde les stations de tête des rivières L'Assomption, Maskinongé, donc, on se retrouve sur le Bouclier canadien en territoire forestier, il y a très peu d'agriculture, donc dans la région de St-Côme, on a une très bonne qualité d'eau. Cette bonne qualité d'eau perdue jusqu'en amont de Joliette. On maintient une qualité qu'on dit satisfaisante.

Par ailleurs, on voit, en aval de Joliette, le cercle, l'hexagone jaune, nous indique qu'on

1145 est passé d'une qualité qui était mauvaise au cran supérieur, donc qualité qui est douteuse.  
Donc, il y a eu amélioration au niveau de la qualité de l'eau, et même chose à l'embouchure, où  
on voyait précédemment une qualité qu'on disait très mauvaise, maintenant on a remonté d'un  
cran, on qualifie maintenant l'eau comme étant d'un niveau de mauvaise qualité, donc il y a eu  
des réductions au niveau des rejets, surtout d'origine urbaine dans ce cas-là.

1150 On a toujours des problèmes de qualité d'eau pour les tributaires agricoles dans le  
bassin de la rivière L'Assomption, donc encore là, on a documenté des améliorations, des  
réductions au niveau des concentrations, mais on se situe toujours à des niveaux qui dépassent  
les critères de qualité, notamment pour le phosphore.

1155 Une prochaine diapo. On a maintenant la fameuse courbe dont vous parliez tout à  
l'heure, qui donne les données de concentration de phosphore entre 1976 et 2001. Donc, on a  
les concentrations sur l'axe vertical et les années à l'horizontale. Et on a, dans la partie  
supérieure du graphique, l'ensemble des mesures et interventions que le bassin versant a  
1160 connues au fil des années.

Donc, les fameuses coercitives autour des années 1980, 1981, qui ont visé les  
producteurs qui avaient des problèmes d'entreposage, on a vu une décroissance très importante  
des concentrations de phosphore à la suite de ces efforts d'assainissement.

1165 Par la suite, il y a eu le fameux programme de réduction volontaire des effectifs de porcs.  
On parle d'une cinquantaine, ou tout près d'une cinquantaine de producteurs, qui ont bénéficié  
d'un rachat du nombre d'unités de porcs. On parlait de 2 500 quelques truies et d'environ  
54 000 porcs à l'époque.

1170 Par la suite, il y a eu le moratoire et il y a eu l'instauration du fameux PAAGF, le  
programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers en 1988, et finalement, en 1997, il y  
eu le lancement du ARPOA.

1175 En parallèle à ça, il y a eu cinq stations d'épuration qui ont été mises en place dans le  
bassin de la rivière de L'Achigan. Donc, cet ensemble de mesures d'assainissement a fait en  
sorte que les diminutions de phosphore se sont maintenues dans le temps et il y a eu une  
décroissance jusqu'au début des années 2000.

1180 On note le trait rouge à l'horizontale qui est le trait qui illustre le niveau du critère de  
qualité qui est de 0.03 mg par litre.

1185 La prochaine. On peut passer rapidement, c'est la même photo que précédemment,  
sauf qu'on a relié les points entre eux et chaque point est une concentration, donc un  
prélèvement, un échantillon qui a été mesuré. Et la suivante, on fait ici le focus sur la période de  
1987 à 2000 pour montrer que le phosphore s'est maintenu à de faibles concentrations, et il y a  
une légère tendance à la baisse qui se dessine pour le phosphore.

1190 Maintenant on sait que le phosphore a la particularité de se lier aux particules du sol, et  
relativement importante. Donc, ce qu'on observe ici, c'est à la fois le résultat de l'amélioration  
entreposage, on peut penser qu'au fil des ans, aussi, maintenant, on a mis en place des PAEF,  
on a commencé à mieux épandre, mais on peut penser également que ce qu'on observe est  
1195 également la réaction des sols à capter le phosphore et à l'immobiliser présentement. Parce  
qu'on pense, et on est sûr, que le territoire reçoit encore des épandages importants de fumiers.

La suivante. On a mentionné d'autres paramètres intéressants pour la rivière de  
L'Achigan. On a ici l'azote total. Donc, on peut voir qu'il y a à peu près le même genre de  
réaction au niveau des concentrations d'azote. Donc, entre 1980 et 1981, il y a eu la chute, on  
1200 voit que les concentrations, les espèces de pics très élevés qu'on voyait avant 1981, ont été  
diminués à la suite des travaux d'entreposage des fumiers.

Mais on voit que par la suite, les concentrations, entre 1987 et 2000, montrent quand  
même des niveaux qui sont légèrement plus élevés que ceux qu'on voyait entre 1981 et 1985.

1205 La prochaine va montrer davantage la période de 1987 à 2001, et on peut voir qu'il y a  
une légère tendance des concentrations d'azote à augmenter dans le temps. On pourra vérifier  
si cette tendance-là se maintient au cours des prochaines années, mais ça pourrait signifier  
qu'on entrepose mieux les fumiers présentement, mais aussi longtemps qu'on n'aura pas en  
1210 place des PAEF généralisés et qu'on n'aura pas cette amélioration vers l'équilibre au niveau des  
épandages, donc les sols vont toujours recevoir des doses importantes de fumier.

Mais l'azote n'est pas un paramètre qui est retenu comme le phosphore. Donc, si on en  
épand beaucoup, on risque éventuellement que les sols en perdent par ruissellement ou par  
1215 percolation, parce que les nitrates ont la faculté de percoler dans le sol davantage. Donc, une  
tendance qui est davantage à la hausse pour l'azote.

La prochaine, c'est pour montrer, encore là, l'impact de l'entreposage des fumiers. On a  
ici des concentrations d'azote ammoniacal. C'est un paramètre important, parce que l'azote  
1220 ammoniacal a des concentrations très élevées, peut être toxique pour la vie aquatique.

Donc, on peut voir qu'au lendemain des installations d'entreposage, en 1980 et 1981, il y  
a eu une chute importante des valeurs d'azote ammoniacal. Donc, ça reflète probablement  
l'entreposage qui a été vraiment amélioré, donc on a stoppé des rejets directs aux cours d'eau, et  
1225 il n'y avait plus de ces impacts-là qui étaient très importants avant 1981.

Donc, on a réussi à maintenir, au fil des années, des valeurs très faibles au niveau de  
l'azote ammoniacal.

1230 La prochaine diapo fait le point encore entre 1987 et 2001. On note une légère  
tendance, mais ce n'est vraiment pas significatif. On a, par contre, quelques pointes à l'occasion  
qui vont approcher les niveaux de 0.5 mg par litre. C'est le critère qu'on ne veut pas dépasser au

niveau des prises d'eau potable municipales, notamment, parce que ça peut compliquer le traitement au niveau de la filtration et le traitement de l'eau pour l'eau potable.

1235

Une prochaine. Maintenant, ce qui explique davantage l'accroissement des valeurs d'azote totales, c'est l'azote des nitrates-nitrites. Donc, c'est une forme qui est en constante évolution à la hausse au fil des années. Il faut penser qu'au niveau de l'assainissement des eaux par les stations d'épuration, on enlève beaucoup moins l'azote que le phosphore. On peut parler

1240

d'une réduction de l'ordre de 20 % à 30 % de l'azote par les stations d'épuration. Et également, tous les épandages qu'on fait sur les sols, ça contribue également à faire qu'on a une espèce de traitement par le sol. Ce qui était la matière organique d'azote ammoniacal va être nitrifiée, donc on retrouve davantage, maintenant, de nitrates, et c'est la

1245

forme la plus stable qu'on retrouve dans les cours d'eau. Donc, l'accroissement des valeurs d'azote totales est notamment dû à l'accroissement de la forme des nitrates-nitrites.

1250

Une prochaine, pour montrer tout simplement toujours la période de 1987 à 2000, on voit cette légère augmentation qui est toujours visible pour cette période.

1255

Une prochaine, je vous ramène à la fameuse courbe qui a été développée pour mettre en relation la concentration de phosphore des cours d'eau avec la richesse des sols. Je vous indique qu'il y a deux cours d'eau de L'Assomption, la rivière de L'Achigan et la rivière St-Esprit, qui ont été échantillonnés pour établir cette relation.

1260

Et la toute dernière, on voit cette fameuse courbe qui met en relation le phosphore sur la verticale et la richesse des sols, non pas des sols agricoles, mais des sols de tous les bassins versants et le point rouge sur le graphique illustre la position de la rivière de L'Achigan.

1265

La rivière de L'Achigan a des niveaux de concentration qui approchent les 100 microgrammes pour des richesses de sols moyens au niveau des bassins de l'ordre d'environ autour de 50 quelques kilos de phosphore-mechlich à l'hectare.

1270

Par contre, sur la droite, vous voyez le point vert, c'est la station de la rivière St-Esprit. La rivière St-Esprit a des sols qui sont plus riches en phosphore parce que le territoire du bassin versant est davantage agricole. On a 47 % du territoire agricole dans la rivière St-Esprit, comparativement à 22 % pour la rivière de L'Achigan.

1275

Donc, les niveaux de phosphore plus élevés de la rivière St-Esprit sont en lien, justement, avec cette importance plus grande de l'agriculture dans le bassin de la rivière St-Esprit.

Donc ça met un point final à la présentation. Est-ce que vous avez d'autres questions?

**LA PRÉSIDENTE :**

1280 J'aimerais que cette présentation soit déposée à la Commission. Est-ce que vous avez des questions, monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1285 Ce que vous dites sur les nitrates n'est pas particulièrement réjouissant, compte tenu notamment de son importance dans l'eau. Là, on l'a dans l'eau de surface, est-ce qu'on va en ramasser aussi dans l'eau souterraine?

**M. MARC SIMONEAU :**

1290 Je vous dirais, je ne suis pas agronome, je vais dire comme mon collègue Serge Bouchard, je ne veux pas prendre la place des spécialistes des sols, mais tout va dépendre de la nature des sols qu'on va rencontrer. On a documenté dans le passé que les sols sablonneux, qui servent à la culture de la pomme de terre ou du tabac, étaient des sols qui étaient beaucoup plus à risque pour les infiltrations et la percolation vers les eaux souterraines.

1295 Maintenant, tout dépend des régions. On ne peut pas vraiment généraliser. Dans les eaux de surface, les niveaux de concentration sont relativement faibles malgré tout. On parle de niveaux qui se situent autour de entre 1 à 2 mg. Le critère pour l'eau potable est de 10 mg par litre. Donc, c'est sûr qu'on a des tendances qui sont à la hausse, mais on doit dire que  
1300 présentement, on est toujours dans une période où on tend vers l'équilibre, où on essaie davantage d'équilibrer les apports d'engrais de ferme, et également les engrais minéraux, parce que c'est quand même des engrais qui sont utilisés dans certaines régions pour certains types de cultures.

1305 Donc, il y a tout ça qui devra éventuellement tendre vers un équilibre, mais les indicateurs qu'on a au niveau de l'azote montrent une image qui diffère de celle qu'on a pour le phosphore, et je trouvais que c'était important de le montrer, parce que ça souligne qu'il y a quand même des épandages qui sont toujours en cours et qu'aussi longtemps qu'on n'aura pas atteint ce niveau d'équilibre-là, les indicateurs vont nous montrer ce genre de concentrations.

1310

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1315 Sur du moyen terme, est-ce qu'on peut améliorer l'efficacité des usines d'épuration des municipalités pour mieux contrôler le comportement de l'azote?

**M. MARC SIMONEAU :**

1320 Les paramètres de conception des stations d'épuration au Québec, c'était bâti pour traiter des paramètres comme de la matière organique, le phosphore, les matières en suspension et les coliformes fécaux. Le design des stations n'est pas fait pour enlever, de façon préférentielle,



l'azote.

1325 Le paramètre qu'on veut vraiment enlever au Québec, parce que le facteur limitant dans les cours d'eau, c'est bel et bien le phosphore, donc c'est pour ça qu'on fait un traitement particulier pour enlever le phosphore des cours d'eau. Donc, la préoccupation n'était pas surtout sur l'azote.

1330 Maintenant, les rejets d'azote de source urbaine, somme toute, sont moins importants en termes de charge que ceux qu'on peut avoir dans tout le territoire agricole dans les bassins versants où l'activité agricole est importante.

**LA PRÉSIDENTE :**

1335 Monsieur Marquis?

**M. ALFRED MARQUIS :**

1340 Je me demandais, les campagnes de mesure, d'échantillonnage annuelles, elles commencent quand et elles se terminent quand dans l'année? Vous ne le faites pas 12 mois par année, je suppose. Vous les faites 12 mois par année?

**M. MARC SIMONEAU :**

1345 Le réseau rivières contient trois types de stations de mesure. On a des stations qu'on dit permanentes qui sont de deux types, les stations-témoin qui sont là pour enregistrer la qualité naturelle des plans d'eau. Très souvent, ce sont des stations qui sont situées dans la tête des rivières. Et on a des stations principales qui sont échantillonnées 12 mois par année.

1350 On a un réseau qui est constitué d'autour de 160 stations permanentes, et les stations sont échantillonnées par des observateurs qui sont des citoyens qui sont recrutés, formés et payés par nous pour faire des prélèvements à intervalles réguliers.

1355 On a des prélèvements mensuels qui sont réguliers depuis environ une vingtaine d'années pour les stations les plus anciennes de notre réseau.

**M. ALFRED MARQUIS :**

1360 Alors, il m'a semblé que pratiquement, que ce soit phosphore ou azote, il semble y avoir un **peak** annuel quelque part au début de l'année. Si les mois sont en fonction du point de départ, est-ce que vous pouvez l'expliquer, c'est-à-dire, si je comprends bien, c'est avant la fonte des neiges, donc ce serait pendant la période d'hiver. Est-ce que c'est relié au débit de la rivière à ce moment-là ou quoi?

1365 **M. MARC SIMONEAU :**

C'est sûr qu'en période d'étiage, le cours d'eau offre beaucoup moins de dilution, donc à ce moment-là, tout dépend de l'importance. C'est sûr qu'en période d'étiage, ce sont les sources ponctuelles, surtout, très souvent, qui vont donner le ton, sauf si on se situe dans un secteur très agricole et où l'agriculture va jouer un rôle important, où il y aura des sources plus importantes d'apport de polluants.

Maintenant, la courbe de l'azote va très souvent, ce qu'on appelle la courbe de l'assimilation de l'azote, va montrer des valeurs habituellement qui vont être très élevées en hiver et au début du printemps. Ensuite avec une chute lors de la crue printanière, et par la suite, des valeurs qui demeurent beaucoup plus faibles l'été, parce qu'on est en pleine période d'assimilation de l'azote. Avec une recrudescence vers l'automne, ce qui, dans les secteurs agricoles, correspond avec les périodes d'épandage.

1380 Il y a vraiment un patron cyclique qui est assez récurrent et qui est classique pour l'azote. Et dans le cas du phosphore, ça semble à peu près suivre ce genre de relation.

**LA PRÉSIDENTE :**

1385 Merci, monsieur Simoneau. Monsieur Lafortune, est-ce que...

**M. LUC LAFORTUNE :**

1390 Ça fait que est-ce qu'on peut conclure que depuis les cinq dernières années, l'amélioration a été plus forte?

**LA PRÉSIDENTE :**

1395 Ce que j'ai compris, c'est qu'on va en voir les résultats dans quelques années.

**M. MARC SIMONEAU :**

1400 Ce qu'on observe, c'est qu'il y a eu des gains, et maintenant on est rendus à un niveau de stabilité. Je ne veux pas dire que la rivière de L'Achigan est un cours d'eau qui est représentatif de l'ensemble des cours d'eau agricoles, mais dans ce cas particulier-là, les acquis, on les a maintenus.

Maintenant, il s'agit de poursuivre dans la même direction pour gagner davantage en termes de qualité.

1405 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va, monsieur?

1410 **M. LUC LAFORTUNE :**

Oui. Avant ma deuxième question, est-ce que je pourrais me permettre un commentaire? C'est qu'à un moment donné, j'écoutais à Télé-Québec, je crois que c'est au 17, il y avait une émission sur la qualité de l'eau, et il y avait un spécialiste qui avait parlé et qui disait  
1415 qu'à l'entrée des usines qui transformaient l'eau potable, que le niveau de pollution était beaucoup plus haut le matin que le soir. Ça porte à réflexion, il n'y a pas bien de fermes porcines qui sont proches du fleuve, qui peuvent permettre durant la nuit de peut-être laisser déverser de la pollution pour que ça se reflète le lendemain matin à l'usine.

1420 Ça fait qu'il y a peut-être d'autres secteurs qu'il faudrait cibler. Si la pollution est plus forte à l'entrée des usines le matin, ce n'est pas vraiment d'origine agricole.

**LA PRÉSIDENTE :**

1425 Mais on ne peut pas le savoir, puis je pense que depuis le début, on ne prétend pas, on n'accuse pas plus un que l'autre. Ça, c'est le discours, en fait, que j'entends depuis le début, c'est difficile d'associer la pollution diffuse davantage au secteur agricole.

**M. LUC LAFORTUNE :**

1430 C'était rien qu'une remarque pour faire réfléchir le monde urbaniste, si on veut.

Ma deuxième question s'adresse à la Financière agricole. Je voudrais savoir, depuis les 10 dernières années, dans le plan de stabilisation, les coupures qui ont été affectées aux  
1435 producteurs de porcs en termes de piastres par porc. S'ils sont capables de me donner ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1440 Moi, je veux que vous m'expliquiez...

**M. LUC LAFORTUNE :**

Je ne demande pas à la cenne près, mais les coupures qu'il y a eu depuis 10 ans dans la stabilisation du coût de production dans le porc.

1445 **LA PRÉSIDENTE :**

Des coupures dans le coût de production qui est pris en compte pour le programme de stabilisation des revenus.

1450

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

1455            Alors, comme j'expliquais tout à l'heure, il y a, de façon régulière, une révision des modèles de coûts de production, et le dernier ajustement le plus important qui a eu lieu, c'est en 1995, 1994-1995, qui s'est reflété en 1996, et à ce moment-là, qui était de 17,00 \$ par porc, de moins.

1460            **LA PRÉSIDENTE :**

                 Une réduction de 17,00 \$ par porc.

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

1465            Oui, effectivement, et ça c'est suite à la révision du modèle de coûts de production qui nous a emmenés à réduire le niveau de protection, tenant compte, comme je disais tout à l'heure, des gains en termes d'efficacité et des différents facteurs observés sur les entreprises enquêtées à ce moment-là.

1470            **LA PRÉSIDENTE :**

                 Monsieur Beauchamp?

1475            **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

                 Ça voulait dire que ça coûtait 17,00 \$ de moins pour produire un porc que cinq ans auparavant?

1480            **M. CLAUDE ROBITAILLE :**

                 C'est un ajustement à la baisse, effectivement, du coût de production. Ça inclut la rémunération, le salaire de l'ouvrier.

1485            **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

                 Et ça, c'est en argent annuel, en argent réel ou en argent?

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

1490            En fait, c'est toujours la question 1/3-2/3.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1495            En dollars constants?

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

1500 À ce moment-là, quand on a révisé, en 1994-1995, le coût de production, ce qu'on a  
constaté, en tenant compte des gains d'efficacité et de différents autres paramètres qui sont pris  
en considération dans la révision du modèle, à ce moment-là, on est arrivés à cet ajustement-là  
au niveau du coût de production. C'est ce qu'on a constaté. Et dans les années en question,  
dans les années où ça s'est produit, dans les années 1996 entre autres, en production porcine,  
1505 dans le secteur porc, il n'y avait pas d'indemnité ou de compensation de versée, parce qu'on était  
dans un contexte où les prix étaient supérieurs aux coûts de production.

Et en 1997, à ce moment-là, il y a eu 3,28 \$ versés en compensation par porc, et c'est en  
1998 qu'on a eu le soubresaut majeur de la crise du porc, avec une chute drastique des prix, et  
c'est là que, disons, les producteurs l'ont plus vécue.

1510

**M. LUC LAFORTUNE :**

On le vit encore.

1515

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Est-ce qu'il est prévisible de penser que l'opération de révision qui est en oeuvre  
actuellement va vous amener encore en 2003 ou 2004 à observer une baisse du coût de  
production?

1520

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

On n'est pas en mesure de se prononcer à ce stade-ci, parce qu'on est en train de la  
faire.

1525

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et que vous êtes prudents !

1530

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

Et ce n'est pas la Financière qui réalise l'étude du coût de production, en passant, c'est le  
GREPA, sous la supervision du ministère de l'Agriculture, qui fait l'étude pour les fins et les  
besoins de la révision du modèle à l'ASRA.

1535

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais?

1540

**M. MARIO DUMAIS :**

Est-ce qu'on doit comprendre que depuis la date que vous avez mentionnée de révision, il n'y a pas eu d'autres révisions entre-temps?

1545

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

Il y en a eu une autre en 1997, je ne me rappelais pas de la date, mais il y en a eu une autre entre les deux.

1550

**M. MARIO DUMAIS :**

De combien?

1555

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

Ah, y a-t-il eu un ajustement à ce moment-là? Il n'y a pas eu d'écart significatif à ce moment-là. C'est mon spécialiste, alors il n'y a pas eu d'écart aussi significatif que ce qu'on a pu constater, lors de la révision du modèle en 1994-1995.

1560

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis?

1565

**M. ALFRED MARQUIS :**

Le changement de 17,00 \$, pouvez-vous l'expliquer? Dans ce sens qu'une diminution aussi importante, elle est due à quoi surtout? Est-ce que c'est surtout le coût des aliments du bétail ou c'est quoi qui a fait que ça a diminué d'autant et à ce moment-là, si on prend, disons, une mesure ponctuelle à un moment donné, et qu'on reprend la mesure cinq ans après, les prix des grains varient beaucoup plus rapidement que ça, est-ce que vous pouvez en tenir compte de quelque manière?

1570

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

1575

Bien, en fait, ce qu'il faut dire, c'est que le modèle est révisé aux cinq ans, mais les prix des différentes composantes sont indexés annuellement en se basant sur des enquêtes de prix auprès des producteurs ou des indices de prix à la consommation qui sont développés par différents ministères et organismes.

1580

Ça fait qu'il y a deux choses qu'il faut prendre en considération, c'est que quand on révisé le modèle de coût de production, c'est l'ensemble des paramètres technico-économiques qui sont pris en considération, donc la productivité, les méthodes, **et caetera**, qui sont pris en considération. Mais annuellement, il y a une indexation de ces postes de dépenses-là qui sont

1585 faits à partir d'enquêtes annuelles, qui permettent de faire l'ajustement.

Maintenant, concernant quels sont les paramètres qui ont tant influencé à la baisse le niveau d'assurance-stabilisation, je vais vérifier auprès de mon collègue pour les éléments de réponse et je vous reviens.

1590

**M. ALFRED MARQUIS :**

S'il-vous-plaît.

1595

**M. LUC LAFORTUNE :**

Est-ce que je peux apporter un commentaire, s'il-vous-plaît?

**LA PRÉSIDENTE :**

1600

Vous avez un complément à votre question?

**M. LUC LAFORTUNE :**

1605

Oui. Moi, je suis une ferme qui produit 5 500 porcs. Si vous voulez faire le calcul, multiplié par 17,00 \$, puis on m'a dit que depuis cinq ans, il y a eu beaucoup d'améliorations côté environnement de la part des producteurs. Imaginez la capacité de vouloir une production à se faire couper de même? Je peux vous dire qu'il y a des années, on paie pour aller travailler.

1610

On se plaint à nos fédérations, puis moi, j'aimerais savoir, est-ce qu'il y a quelqu'un au gouvernement qu'on peut frapper à la porte qui est capable de répondre. En veulent-ils encore de l'agriculture familiale ou ils n'en veulent plus? Parce que moi, je ne transforme pas mon porc sur la tablette. Ça fait que j'ai de la relève qui s'en vient, j'ai un petit bonhomme de sept ans. Puis il me dit papa, tu n'es pas **tanné** de te faire traiter de pollueur, puis de te faire couper ton revenu, puis il faut tirer le diable par la queue?

1615

C'est de même qu'il faut dire ça. Il va falloir dire les vraies affaires, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

1620

Monsieur Lafortune, ça vous aurez l'occasion de nous le dire quand on va revenir.

**M. LUC LAFORTUNE :**

1625

Non, mais il faut que le monde...

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous invite à venir nous...

1630

**M. LUC LAFORTUNE :**

... comprenne c'est quoi qui se vit dans les campagnes.

1635

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous n'êtes pas le premier à nous le manifester. Mais ce n'est pas le moment d'exprimer, c'est une opinion que vous émettez, j'aimerais qu'on se limite aux questions. Et là, on avait... la question c'est de savoir qu'est-ce qui explique que ça a baissé de 17,00 \$ par porc.

1640

On va avoir la réponse.

**M. LUC LAFORTUNE :**

Des chiffres, on peut leur faire dire ce qu'on veut, ça dépend de la politique du gouvernement. Si le gouvernement a décidé qu'il coupait dans la stabilisation. Moi, j'aimerais bien mieux pas en avoir, de stabilisation, mais avoir un prix pour vivre chez nous. Quand tu as des millions d'investis, c'est normal qu'à la fin de l'année, il t'en reste. S'il ne t'en reste plus, bien tu es mieux de ne pas te casser la tête.

1645

1650

Moi, j'ai travaillé un an sur la construction. Quand je finissais le soir, je mettais le sac à clous dans le **pick-up**, j'en avais plus de soucis. Là, c'est rendu qu'on a du souci 24 heures sur 24. Ça fait que des dépressions en agriculture, elles ne sont pas causées par les odeurs porcines, puis par la dépression. Elles sont causées parce que les fermes familiales qui veulent demeurer en production, c'est très inquiétant.

1655

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça va. On s'arrête là. Votre commentaire est fait.

1660

**M. LUC LAFORTUNE :**

C'est bon que le monde le sache, parce qu'ils veulent gérer notre production, mais il faut vraiment savoir tous les atouts, là.

1665

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est beau. On vous a bien compris. Monsieur Robitaille?

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

1670

Alors, l'information concernant ce qui a amené l'ajustement à la baisse du revenu stabilisé, c'est essentiellement qu'avant on utilisait uniquement de la moulée commerciale dans



1675 le calcul des coûts de production, et là, on a introduit, dans notre observation, notre enquête, les entreprises aussi qui faisaient la moulée à la ferme. Donc, ça a eu un impact sur le revenu stabilisé.

L'introduction des nouvelles technologies fait qu'aussi, on a observé une réduction du temps de travail. C'est un facteur. Et aussi la productivité du nombre de porcelets mis en marché.

1680 C'est essentiellement les principaux facteurs qu'on vient de me glisser à l'oreille. Mais il n'y a pas vraiment d'autres éléments combinés à tout ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1685 Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS :**

1690 Oui. Ces éléments-là vont être, je pense, importants dans notre analyse de l'évolution de la situation. Est-ce que vous pourriez nous fournir par écrit des choses vraiment quantifiées depuis une dizaine d'années, des révisions, puis je ne sais pas s'il y en a eu une avant 1994, là, quand est-ce qu'avait été la précédente?

1695 **M. CLAUDE ROBITAILLE :**

1992, 1994, 1997.

**M. MARIO DUMAIS :**

1700 Bon. Et comme, quand vous dites 1997, il n'y a pas eu grand-chose, mais pourriez-vous nous dire qu'est-ce qu'il y a eu exactement, et dans chacun des cas, une analyse précise, tant de dollars ou tant de sous pour la productivité, tant de dollars ou tant de sous pour l'alimentation, **et caetera.**

1705 **M. CLAUDE ROBITAILLE :**

Ça va prendre un certain temps, mais on va vous produire, on va faire les démarches nécessaires.

1710 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous avez un bon spécialiste en arrière, faites-le travailler.

1715 **M. CLAUDE ROBITAILLE :**

On a de bonnes ressources. Et on a nos collègues du ministère de l'Agriculture qui ont travaillé sur les révisions des modèles de coûts de production au cours des dernières années également.

1720

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors, monsieur lafortune, je vous remercie.

1725

**M. LUC LAFORTUNE :**

J'aimerais qu'ils fournissent aussi les coûts de stabilisation avec les fermes modèles, autant dans la maternité que dans l'engraissement. Parce que l'endettement ne correspond pas nécessairement à ce qui se reflète sur les fermes. On peut prendre une ferme très efficace avec l'endettement d'un type de 60 ans qui est proche de sa retraite. Les chiffres, c'est ce que je vous disais, on peut leur faire dire ce qu'on veut, mais ça ne reflète pas, parce que dans leur plan, une maternité de 250 truies a 175 000 \$ de dettes.

1730

Bâtir une maternité aujourd'hui de 250 truies, ça coûte 750 000 \$. Ça fait que le jeune qui veut décoller en agriculture aujourd'hui, bien il fait quoi?

1735

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Robitaille, c'est déjà produit?

1740

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

Ça a déjà été produit, mais en présentant les modèles au moment où ils ont été reconstitués, on va retrouver toute l'information, là.

1745

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. On va l'avoir.

1750

**M. LUC LAFORTUNE :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1755

Merci, monsieur Lafortune. J'annonce que je ferme le registre maintenant. Il reste encore quelques citoyens d'inscrits au registre, mais on va prendre une pause de 10 à 15 minutes et on vous revient après.

1760

REPRISE DE L'AUDIENCE À 21H15

**LA PRÉSIDENTE :**

1765 Je vous invite à reprendre votre place, s'il-vous-plaît. J'invite monsieur Gilles Tardif, de Coalition citoyenne. Je ne semble pas le voir dans la salle. Monsieur Alex Boidequin-Lefort, de l'Union paysanne. Re-bonsoir.

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

1770 Re-bonsoir à tous les commissaires et à vous, madame la Présidente. Alors, ma première question va comme suit. J'aimerais, tout d'abord, avant de lire ma question, faire une petite citation que j'ai trouvée dans le document qui a été présenté tantôt, qui s'intitule **Rapport sur les impacts de la production porcine sur la faune et ses habitants**. À la page 51, la conclusion, on dit :

1775

**La faune est un bien collectif. Le gouvernement est responsable du maintien de la biodiversité, donc de milieux de vie de qualité pour la flore et la faune. Il s'est engagé au niveau international par la Convention de Rio, notamment en respectant les critères pour un développement durable.**

1780

Ma question est la suivante. Comment peut-on conserver ou améliorer la biodiversité des milieux naturels québécois en permettant de nouvelles exploitations porcines dont les porcs sont nourris presque à 100 % par du soya et du maïs, qui sont cultivés pratiquement tout le temps sur des grandes monocultures de grande surface et qui sont responsables, en partie, du déboisement, puisque les terres agricoles ont grimpé de valeur et qu'il est dorénavant plus rentable économiquement pour un producteur d'acheter une terre boisée et de la déboiser pour épandre du fumier que d'acheter une terre déjà en exploitation agricole?

1785

Comment est-ce qu'on peut améliorer la biodiversité face à ce constat-là?

1790

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumas, est-ce que c'est réconciliable?

1795

**M. RÉJEAN DUMAS :**

Je vous remercie de la question. Si je n'avais pas eu de questions posées, je me serais déguisé pour aller m'en poser une.

1800

**LA PRÉSIDENTE :**

Pourtant, vous avez eu un grand moment cet après-midi.

**M. RÉJEAN DUMAS :**

1805

La diversité biologique. D'abord, je vais donner un élément de réponse, puis je vais laisser le soin aux gens du ministère de l'Environnement s'ils veulent la compléter en tant que principaux mandataires de la Convention sur la biodiversité au Québec.

1810

La diversité biologique a plusieurs composantes, c'est le nombre d'espèces, leur abondance, évidemment la diversité des habitats dont ils ont besoin pour se maintenir. Ça va jusqu'à la diversité génétique. Donc, le maintien de différentes populations animales. Et évidemment, en matière de diversité biologique, la première chose à laquelle on l'associe sont les espèces menacées.

1815

Et au Québec, et depuis 1989, il y a une loi sur les espèces menacées et vulnérables, donc il y a deux groupes, deux niveaux d'alarme qu'on attribue aux espèces.

1820

Il y a près de 350 espèces de plantes qui sont sur cette liste-là, la liste des espèces susceptibles d'être désignées et 76 espèces de vertébrés. À mesure que les espèces sont examinées, il y a un rapport de situation et il y a un plan de rétablissement. Le fait d'accorder un statut à une espèce vient protéger cette espèce-là. On a besoin, du point de vue réglementaire, d'avoir des mesures additionnelles pour pouvoir protéger son habitat.

1825

Or, on doit constater qu'en matière de protection légale d'habitat de vertébrés au Québec, on a encore beaucoup de chemin à faire. Par exemple, la première espèce qui a été désignée menacée au Québec, le chevalier cuivré, n'a pas encore d'habitat désigné. La **bibitte**, elle, elle est protégée, son habitat ne l'est pas encore strictement.

1830

Donc, dans les mesures de rétablissement, un coup qu'on a fait l'état de la situation, il y a un plan de rétablissement, et les assises de ces plans de rétablissement-là touchent davantage les domaines de l'intendance privée, des mesures de protection qui sont à l'extérieur du cadre réglementaire.

1835

Donc, on mise davantage sur les actions ciblées qui vont au-delà de la réglementation actuelle, parce qu'il y a dans les lois et règlements, actuellement, au Québec, qui ne sont pas spécifiques aux espèces menacées, pensons à la protection des rives, du littoral et des zones inondables, il y a certains niveaux de protection qui viennent protéger des habitats, mais qui ne sont pas spécifiquement conçus pour les espèces menacées. Donc, dans ces plans de rétablissement-là, à mesure qu'on les rédige et qu'on les met en oeuvre, on a une liste d'actions.

1840

1845

Par exemple, pour le chevalier cuivré, on a une cinquantaine d'actions et il y en a, dans ces actions-là, qui touchent le domaine agricole. J'en ai fait mention d'un aspect dans la présentation sur l'impact de la thrasine et des adjuvants sur la maturation des oeufs. Donc, à mesure qu'on met en place ces actions-là, on espère, on prévoit que si on est capables de mettre en fonction toutes ces actions-là dans les plans de rétablissement pour chacune des espèces, on devrait renverser la vapeur et pouvoir rétablir la situation.

1850 L'objectif étant toujours de pouvoir prendre une espèce qui serait, à l'extrême, désignée  
menacée, de le ramener au niveau vulnérable, au niveau d'alarme moins élevé, puis après ça,  
de la sortir de la liste, qu'elle ne soit plus dans cette situation-là.

1855 Donc, sur le plan de la diversité biologique, je vous dirais que je suis conscient que je  
vous donne un niveau partiel de réponse, parce que je donne une réponse spécifiquement sur  
les espèces menacées, mais c'est la façon, au Québec, le mécanisme qu'on a mis en place,  
pour pouvoir rétablir la situation des espèces menacées.

**LA PRÉSIDENTE :**

1860 Comment pouvez-vous agir justement? Comment agissez-vous? Avez-vous des  
exemples où vous réussissez à, justement, ramener une espèce menacée ou vulnérable à un  
niveau plus intéressant?

**M. RÉJEAN DUMAS :**

1865 Je vous dirais que actuellement, sur 76 espèces, il y a moins de 10 plans de  
rétablissement qui ont été rédigés, le plus ancien étant celui sur le chevalier cuivré, qui en est  
déjà à sa deuxième génération de plan de rétablissement, qui a maintenant 17-18 ans.

1870 **LA PRÉSIDENTE :**

Excusez-moi. Et pourquoi en êtes-vous rendus à une deuxième génération?

**M. RÉJEAN DUMAS :**

1875 Parce qu'on a passé à travers le premier plan sur une série d'actions qui était  
principalement de l'acquisition de connaissances. Parce que c'est une des difficultés qu'on a,  
c'est que pour pouvoir bien agir sur ces espèces-là, il faut bien les connaître, il faut connaître  
quels sont les facteurs limitants, les facteurs de risques, et agir sur ces risques-là. Donc, la  
1880 première génération de ce plan-là, c'était surtout des éléments d'acquisition de connaissances  
qui ont été réalisés, mais il y a eu des grands pans de mur qui ont été réalisés.

Puis là, je comprends qu'on sort un peu du monde agricole, pensons à la passe  
migratoire de St-Ours sur la rivière Richelieu pour permettre aux poissons de ne plus avoir cette  
1885 frontière-là, ce seuil infranchissable-là qui, dans le fond, scindait la population en deux.

Il y a le refuge faunique à Chambly, qui a été décrété, mais actuellement, pour cette  
espèce-là, on a encore les problèmes sur les bras. Donc, les actions qui ont été réalisées soit  
n'ont pas encore porté leurs fruits, soit on a besoin de davantage d'actions pour pouvoir rétablir  
1890 l'espèce.

Je vous dirais qu'actuellement, le meilleur exemple qu'on a au Québec de plan de

1895 rétablissement qui fonctionne, c'est celui sur le faucon pèlerin. Le faucon pèlerin était  
pratiquement complètement disparu du sud du Québec, principalement à cause de l'utilisation  
des DDT, et avec la réintroduction à partir de populations nordiques et d'élevages en captivité, on  
1900 assiste au retour du faucon pèlerin dans le sud du Québec. Évidemment, suite à l'élimination de  
certains pesticides et là, c'était une mesure réglementaire, des pesticides qui ne sont tout  
simplement plus permis au Canada.

1900 Je vous dirais que celui-là, c'est le meilleur exemple de plan de rétablissement qui  
fonctionne. Les autres, la mise en oeuvre a encore à pouvoir voir les fruits du travail.

**LA PRÉSIDENTE :**

1905 Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS :**

1910 Quand on parle d'espèces vulnérables ou menacées, ça signifie qu'elles sont menacées  
de disparaître, j'imagine. Alors, est-ce qu'on a des données à ce propos-là sur la disparition  
d'espèces?

**M. RÉJEAN DUMAS :**

1915 Oui, pour chacune des espèces, il y a un rapport de situation qui est fait. Pensons au bar  
rayé, il est disparu, il n'existe plus. La population du St-Laurent, elle est rayée de la carte.

**M. MARIO DUMAIS :**

1920 Est-ce que vous avez des données là-dessus que vous pourriez nous transmettre,  
disons, sur les espèces disparues, à quel moment, au Québec?

**M. RÉJEAN DUMAS :**

1925 Oui. Ce qu'on pourrait déposer à la Commission, ce sont les rapports de situation qui ont  
été rédigés, les plans de rétablissement qui sont rédigés, donc pour ces espèces-là, vous allez  
avoir de l'information plus détaillée. Il y a également un sommaire qui a été produit pour les  
76 espèces, qui donne un résumé de leur situation ou de leur absence de situation. Est-ce que  
ce document-là a déjà été déposé à la Commission?

1930 **LA PRÉSIDENTE :**

Je ne le sais pas. Pas de mémoire.

1935 **M. MARIO DUMAIS :**

Là, vous parlez des...

**LA PRÉSIDENTE :**

1940

Mais ce serait intéressant qu'on l'ait, monsieur Dumas.

**M. RÉJEAN DUMAS :**

1945

Donc, pour chacune des 76 espèces, il y a...

**M. MARIO DUMAIS :**

1950

Mais quand vous parlez des 76 espèces, c'est les espèces vulnérables?

**M. RÉJEAN DUMAS :**

Ce sont les espèces qui sont susceptibles d'être désignées vulnérables ou menacées.

1955

**M. MARIO DUMAIS :**

Ceci, c'est intéressant, mais ma question, c'est est-ce qu'il y a une liste des espèces qui sont disparues?

1960

**M. RÉJEAN DUMAS :**

Oui, dans cet ouvrage-là, il y a des espèces qui sont tout simplement rayées de la carte, donc on va connaître les espèces qui n'y sont plus. À ça, il faudrait ajouter, il y a possiblement des espèces qui sont disparues, il y en a des espèces qui sont disparues du Québec avant même qu'on invente des lois, et je vais vérifier, à savoir si on fait un bilan de ces espèces-là, parce qu'on en a perdues dans les années 1800, je vais vérifier, et sinon, je vais voir les documents qui seraient disponibles et qui pourraient vous donner un portrait d'ensemble, mais je vous dirais que pour les fins de ce cycle-ci et du précédent, le portrait des 76 espèces nous donne un très bon aperçu de ça.

1970

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, voulez-vous attendre juste une petite minute, monsieur Marquis a une question. Je n'oublie pas votre question. Je n'ai pas oublié votre question, je sais que vous avez demandé par rapport...

1975

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

Je trouvais juste qu'on s'éloignait de ce que je voulais réellement savoir.

1980

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais je ne l'ai pas oublié. Je veux y revenir, mais je vais donner la parole à monsieur Marquis.

1985

**M. ALFRED MARQUIS :**

Oui. Peut-être que ma question est farfelue, mais parce que je vois bien que vous êtes de la Société de la faune et des parcs du Québec, mais votre document parle des espèces menacées dans le règne animal. Il n'y a rien au niveau végétal. Est-ce que c'est effectivement parce que c'est en dehors de votre juridiction? Parce que je suppose qu'il peut aussi y avoir des espèces végétales qui sont menacées?

1990

**M. RÉJEAN DUMAS :**

Oui, c'est exact. La liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables chez les plantes, elle a 350 quelques espèces, là, le nombre exact m'échappe. Là-dessus, il y en a je crois que c'est 22 qui ont été désignées et la flore relève du ministère de l'Environnement.

1995

2000

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumas, si on revient à la question de monsieur, sa question était de savoir est-ce que c'est possible de réconcilier, dans le fond, le développement de l'agriculture même et de la production porcine, le développement de grandes cultures intensives, on peut parler de ça et atteindre les objectifs qu'on se fixe en matière de biodiversité? C'est bien ça, monsieur?

2005

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

Oui, on peut parler d'industrie porcine, c'est de ça qu'il s'agit, là, à moins que je ne me trompe dans ce document, parce que les espèces menacées sont, ce n'est pas à négliger, mais c'est un aspect malheureux, on a perdu de la biodiversité, mais moi, c'est surtout au niveau de la prévention. Ce document-là m'apparaît comme très clair sur un point, qu'un des facteurs de la dégradation de la faune et de ses habitats en milieu agricole, c'est la déforestation, le déboisement, qui est causé par de plus en plus d'exploitation agricole, porcine, là, parce qu'évidemment, on parle du porc en ce moment.

2010

2015

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumas?

2020

**M. RÉJEAN DUMAS :**

Si la réponse recherchée, c'est est-ce qu'on est capables de rétablir la diversité



2025 biologique qui existait dans la plaine du St-Laurent avant la venue de l'agriculture, c'est évident que la réponse, c'est non.

**LA PRÉSIDENTE :**

2030 Ce n'est pas ça la question. La question, je vais essayer de la formuler comme il faut. On a des objectifs de biodiversité, mais en même temps, on développe une industrie et on se rend compte qu'on a besoin, par exemple, de terres, et on constate qu'il y a de la déforestation, et dans le document que vous nous avez remis, vous faites un lien entre la perte de biodiversité et la déforestation. Alors, monsieur essaie de comprendre si on... Allez-y.

2035

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

2040 Finalement, en permettant plusieurs nouvelles exploitations porcines, ça m'apparaît évident qu'il va y avoir, suite à ça, encore une fois, une perte de biodiversité, si je me fie au document qui est devant moi ici. Alors, comment est-ce qu'on peut permettre ça et en même temps respecter nos engagements par rapport à la biodiversité? J'imagine que ça doit prendre une série de mesures, je ne sais pas, moi, je vois comme une espèce de contradiction. Est-ce qu'il y a une façon de faire, d'harmoniser les deux?

2045 **M. RÉJEAN DUMAS :**

2050 C'est évident que le résultat final, peu importe ce qu'il sera, va être un compromis. Pour nous, l'élément le plus important là-dessus, c'est l'approche par bassin versant. C'est de pouvoir se fixer des objectifs de superficie boisée, de qualité d'eau, de diversité, de types et de strates végétales, de strates de milieux aquatiques à l'échelle de bassins versants pour pouvoir maintenir des populations de poissons existantes et en ramener certaines.

2055 Mais on ne peut pas établir, là-dessus, de généralités. Il va falloir fixer des objectifs, dans tel bassin, par exemple, ici, on voudrait maintenir des populations de telles, telles, telles espèces, et pour ça, on va avoir besoin de tels types d'habitats. On a une espèce menacée qui est en difficulté ici, c'est celle-là, et pour pouvoir sortir cette espèce-là du pétrin, il va falloir avoir tant de bande riveraine à tel endroit, et c'est ça dont on a besoin.

2060 À savoir si on va être capables de faire le compromis entre le développement de l'agriculture et ces besoins-là, ça dépasse les compétences et les capacités de la société que je représente de pouvoir répondre à cette question-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2065 Mais ce que vous dites, c'est que ce sont des considérations qui devraient être prises, selon ce que vous dites, dans le cadre de l'examen d'un bassin versant?

**M. RÉJEAN DUMAS :**

2070

Absolument. Et d'ailleurs, je suis heureux d'avoir votre question parce que dans le fond, vous nous reflétez exactement qu'est-ce que c'est nos attentes. On a signifié des attentes qui sont d'ordre assez... Le constat est précis, les attentes sont générales ici, et dans le fond, immédiatement, vous nous dites bien, est-ce que vous pouvez aller plus loin et nous dire

2075

exactement qu'est-ce que vous voulez.

**LA PRÉSIDENTE :**

2080

Donc, en d'autres termes, monsieur Dumas, ça peut être réconciliable, mais il y aura des choix qui devront être faits dans le cadre d'un bassin versant.

**M. RÉJEAN DUMAS :**

2085

Et réconciliable étant un mot à définir. Il va falloir se fixer des objectifs à cet égard-là. À savoir à quel niveau de récupération, puis une chose qui est extrêmement importante pour nous, c'est qu'on a à revenir sur le **statu quo**, on a à récupérer des habitats, on n'a pas simplement à se geler dans le temps pour éviter d'avoir de nouvelles pertes.

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

2090

Ma véritable question est là, comment voulez-vous récupérer des habitats naturels en instaurant des exploitations qui, dans vos rapports, vous dites que dans le contexte actuel des choses, la façon de faire de ces exploitations-là dégrade les milieux naturels. Moi, je me demande, je ne vois pas comment on peut faire un lien, j'espère qu'on va en trouver un. Mais

2095

avez-vous des idées, des pistes de solution par rapport à ça?

2100

Parce qu'il apparaît évident que si on met une mesure d'un côté, puis qu'on continue de dégrader de l'autre, bien c'est une mesure, c'est comme un coup de fouet dans l'eau. À un moment donné, il ne faut pas juste penser au rétablissement des milieux naturels, il faut aussi penser à la préservation avant qu'ils soient menacés.

**M. RÉJEAN DUMAS :**

2105

Bien, on va aller dans ça, à la limite de nos moyens. Allons du plus facile au plus difficile. Le plus facile étant de rétablir des bandes riveraines, puis on sait que si on s'en limite au strict cadre réglementaire, une bande de trois mètres a une capacité de filtration et de rétention des éléments nutritifs. Par contre, des fossés de drainage, qui eux autres ne sont pas munis de structure de sédimentation ou de rétention, la brèche est là. Donc, ça passe aux cours d'eau.

2110

À ce moment-là, la mesure réglementaire de trois mètres, elle fait un certain travail. La fosse de rétention, elle, ou le marais filtrant qui est dans le fossé, elle ne se met pas en place en vertu d'une loi ou d'un règlement. Elle va se mettre en place à travers le programme Prime-Vert

2115 du ministère de l'Agriculture, elle va se mettre en place via des plans directeurs qui vont découler des comités de bassins versants, elle va se mettre en place via des recommandations issues de clubs agroenvironnementaux, c'est de cette façon-là que ça va se mettre en place.

2120 Pour nous, après ça, s'il y a un milieu qui est exceptionnel et qu'on veut le conserver, il y a deux façons de pouvoir le faire. L'acheter ou encore de développer une entente, et les ententes ne sont pas nécessairement entre nous et un propriétaire, il y a plusieurs organismes de conservation de la faune qui oeuvrent au Québec, qui développent des ententes de conservation.

2125 À ce moment-là, il va falloir favoriser le développement d'ententes pour pouvoir protéger, mettons, une lisière boisée plus large que ce que la réglementation permet à tel endroit parce que, par exemple, sur la rivière L'Assomption, la rive arrive en plein milieu du talus.

2130 Quand on déboise sur le dessus du talus, on n'est plus dans la rive. Donc, la politique de protection des rives du littoral des plaines inondables, elle ne fait aucun millage pour pouvoir prévenir des éboulis qui ne sont pas d'origine naturelle, qui sont issus du déboisement, parce qu'on est à l'extérieur de cette bande-là.

À ce moment-là, qu'est-ce qu'on regarde comme possibilité, est-ce qu'on est capables de développer des ententes avec des agriculteurs pour pouvoir avoir des bandes additionnelles?

2135 Donc, c'est le genre de pistes. Je suis conscient qu'on passe à un niveau de détail d'une coche plus avancée. C'est le genre de pistes qu'on va rechercher. Et là, on va rentrer dans des plans très, très spécifiques à partir du bassin versant, aller au sous-bassin, aller à des endroits spécifiques dans le sous-bassin.

2140 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est bien. Vous avez une autre question? Ça va? Ça complète l'information, parce que je pense que vous avez déjà une bonne réponse à votre question.

2145 **M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

Oui, oui, oui.

2150 **M. RÉJEAN DUMAS :**

Est-ce que vous me permettez de compléter? Parce qu'on n'est pas le seul organisme qui est responsable de la biodiversité au Québec. Si on regarde la stratégie de conservation de la biodiversité, sa mise en oeuvre au Québec, c'est le ministère de l'Environnement qui en est responsable, on est un joueur majeur. Les organismes de conservation de la faune jouent un rôle important. Il y en a plusieurs au Québec.

2155

Donc, ce n'est pas l'affaire que d'une société, c'est l'affaire de la société.

**LA PRÉSIDENTE :**

2160

Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2165

Juste une petite observation au niveau du discours, c'est qu'au fond, monsieur essaie de vous faire dire qu'on ne peut pas sauvegarder la biodiversité si on continue à faire de l'exploitation porcine du type de ce qu'on fait et vous ne répondez pas à cette question-là, mais vous dites nous pouvons protéger ou faire des ententes dans la situation présente en fonction des stratégies très fines d'intervention et par une analyse de bassins versants.

2170

C'est ce qui fait que c'est à deux niveaux conceptuels différents et il ne dit pas la chose que vous attendez, mais il vous montre comment, point par point, dans certains cas, il y a des petits gains qui peuvent se faire. Est-ce que vous n'avez pas de théorie plus globale sur quelles seraient les conditions d'un développement de la production porcine qui ne porteraient pas atteinte à la biodiversité?

2175

**M. RÉJEAN DUMAS :**

2180

Bien, c'est la raison pour laquelle la Société va probablement déposer un mémoire à la Commission. Dans le document qu'on a déposé, on a décrit la situation, on a donné des pistes de travail. On souhaite aller plus loin. J'aimerais pouvoir bien répondre à votre question, pour pouvoir la clore. La réponse à la question que vous reformulez, c'est est-ce qu'on est capables, à ce rythme-là, de conserver la biodiversité? La réponse, c'est non.

2185

Et je fais plus que le dire, on l'a écrit. À savoir quelles sont les mesures qu'on peut prendre pour pouvoir maintenir et conserver nos acquis, et restaurer et rétablir une partie des pertes, parce que c'est certain qu'on ne récupérera pas toutes les pertes. C'est là où est-ce qu'on doit avoir, il n'y a pas une réponse là-dessus. C'est un ensemble de plans.

2190

Nos stratégies et nos actions sont ainsi faites qu'on ne retrouve pas ça entre deux couverts juste dans le tome 1. On retrouve ça en 568 tomes, avec des actions où est-ce que ce sont nous qui sommes responsables, d'autres, ce sont le ministère de l'Environnement, d'autres, ce sont les organismes. Parce que la conservation de la faune au Québec, c'est l'affaire de plus qu'un organisme.

2195

C'est le meilleur niveau de réponse que je peux vous donner ce soir.

**LA PRÉSIDENTE :**

2200

Et on en aura un autre lors de la deuxième partie de la consultation publique.

**M. RÉJEAN DUMAS :**

2205 Avec plaisir.

**LA PRÉSIDENTE :**

2210 Monsieur Lefort, vous avez une autre question?

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

2215 Oui, bien sûr. Lors de la séance thématique qu'il y a eu les 4 et 5 novembre derniers, j'ai remarqué quelque chose, c'est que dans beaucoup de tableaux qu'on nous présentait, lorsqu'on nous présentait les études, et ça a été posé comme question aussi, dans la salle, on a remarqué souvent une inscription qui disait **selon de bonnes pratiques d'exploitation**.

2220 Puis on a demandé par la suite qu'est-ce que ça veut dire les bonnes pratiques d'exploitation. On a répondu que c'était les normes en vigueur par le MAPAQ. Ma question...

**LA PRÉSIDENTE :**

2225 Quand vous parlez des tableaux, vous parlez des tableaux qui étaient présentés par les gens du ministère de l'Agriculture?

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

2230 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

2235 Ma question est, évidemment, comme dans toute chose d'entreprise, d'exploitation, il va tout le temps y avoir du monde qui vont tricher, du monde qui ne vont pas respecter les normes, du monde qui vont passer outre les règlements. Je comprends que dans certaines productions, c'est peut-être plus difficile, mais peu importe, il va tout le temps y en avoir.

2240 Est-ce qu'on a une idée de c'est quoi le pourcentage des exploitations qu'on peut dire qui ont de bonnes pratiques d'exploitation, et est-ce qu'on a fait des études, parce qu'à mon avis, ça me paraît presque impossible qu'il n'y en ait pas, est-ce qu'on a fait des études sur les exploitations qui n'ont pas des bonnes pratiques et qui sont probablement beaucoup plus

2245 responsables que tous les producteurs de porcs qui font leur gros possible et qui respectent les normes et qui y mettent du leur pour changer la situation?

Est-ce qu'on a des chiffres, des données, sur ces producteurs-là, qui ne respectent pas les normes, et puis est-ce qu'on fait des calculs sur, finalement, quel est le risque et les dégâts, si je peux m'exprimer ainsi, que ça peut avoir pour quelqu'un qui triche?

2250 S'il y a déjà un constat d'un problème pour des bonnes pratiques, je me dis qu'il faudrait aussi savoir qu'est-ce qui arrive, qu'est-ce que ça peut avoir comme répercussions quand il y a des mauvaises pratiques.

2255

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame Brassard, est-ce qu'au ministère de l'Agriculture, on va commencer par là, et après ça j'irai du côté du ministère de l'Environnement, est-ce que vous avez ce genre d'information sur les producteurs qui ne respectent pas les normes, qui n'ont pas de pratiques agricoles adéquates?

2260

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

2265 J'imagine aussi que sur l'ensemble des normes, il est possible qu'une ferme respecte, qu'il y ait seulement un point ou une petite chose qui ne soit pas respectée, est-ce que ça fait de cette ferme-là une ferme qui ne respecte pas les normes, donc qui n'entre pas dans les sondages des exploitations qui ont des bonnes pratiques, ou à partir de quand on peut juger qu'elle respecte les normes ou pas?

2270

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Madame la Présidente, le contrôle, ce n'est pas le ministère de l'Agriculture qui définit si une entreprise agricole est hors-normes selon les règlements.

2275

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça, je le sais très bien. Mais par contre, il y a des guides de bonnes pratiques qui sont préparés par les gens de votre Ministère ou des gens qui sont en lien avec vous, et ces guides de bonnes pratiques sont transmis, j'imagine, et diffusés auprès des agriculteurs, ça c'est exact?

2280

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Oui.

2285

**LA PRÉSIDENTE :**

Puis il n'y a aucun suivi, ou est-ce que vous faites de la formation, est-ce que vous avez

des informations ou un **feedback** qui vous revient ou une rétroinformation qui vous revient?

2290

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Je vais demander à monsieur Tremblay de vous informer sur les activités réelles sur le terrain.

2295

**M. MARCEL TREMBLAY :**

2300

Sur le territoire de Lanaudière, les conseillers du Ministère, avec les conseillers de Partenel, je vous ai parlé hier qu'on coordonnait les actions en essai à la ferme pour implanter de nouvelles pratiques agricoles de conservation. Ça peut être des pratiques de travail réduit du sol pour réduire les risques d'érosion, ça peut être des pratiques d'implantation de brise-vent, de mesures de mitigation le long des fossés agricoles ou des cours d'eau agricoles.

2305

Donc, il y a des essais qui se réalisent dans Lanaudière chez les producteurs agricoles pour implanter, de façon durable dans leurs systèmes de production, ces nouvelles pratiques agricoles de conservation. Et ce réseau de fermes-là existe déjà depuis plusieurs années dans la région et existe aussi dans d'autres régions du Québec.

2310

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

2315

**M. MARCEL TREMBLAY :**

Et ça débouche sur des mandats et un plan d'action avec l'agriculteur sur différentes méthodes ou différentes pratiques qui peuvent être implantées sur son entreprise en fonction de sa réalité propre.

2320

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Mais c'est sur la base de l'implantation de nouvelles pratiques. Mais est-ce que vous exercez un suivi par la suite? Mais vous ne faites pas de contrôle du respect de la bonne pratique?

2325

**M. MARCEL TREMBLAY :**

2330

On ne fait pas de contrôle, on collige des informations retenues et on diffuse ces informations-là aux producteurs. Et déjà, sur une base de quelques années, on est en mesure de savoir les difficultés d'implantation de telle ou telle pratique et des mises en garde ou de quelle façon ça doit se faire correctement pour implanter ça de façon durable sur l'entreprise agricole.

**LA PRÉSIDENTE :**

2335 Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2340 Est-ce que, par ailleurs, vous avez des manières de récompenser ou de féliciter, de donner des prix, d'honorer les gens dont les pratiques vous semblent très bonnes?

**M. MARCEL TREMBLAY :**

2345 Hélène me dit qu'il y a l'Ordre du mérite agricole, que vous connaissez sûrement, qui reconnaît qu'il y a une partie environnementale dans l'évaluation des fermes de l'ordre du mérite agricole. D'ailleurs, le mérite agricole doit être dans notre région durant la prochaine année et également les producteurs qui sont identifiés, on a parlé hier du réseau Héritage Lanaudière, qui est un élément de fierté pour les producteurs.

2350 Il y a des communications visuelles le long des champs comme de quoi les producteurs implantent de bonnes pratiques sur leurs fermes. C'est un élément de fierté pour le monde agricole de démontrer qu'ils posent des gestes pour l'environnement.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2355 Il existe à Montréal une organisation dans le cas du patrimoine, et au bout de chaque année, ils donnent des prix de félicitation, et ils donnent des prix citron. Est-ce que de temps en temps, il se donne des prix citron, on peut leur donner d'autres noms si vous voulez, mais est-ce qu'il y a des mesures à travers lesquelles le milieu s'autocritique? Est-ce qu'il arrive que l'UPA punisse certains de ses membres pour des mauvaises pratiques ou dénonce des formes de choses qui ne sont pas vraiment dans le sens des guides de bonnes pratiques que vous avez?

**M. MARCEL TREMBLAY :**

2365 Je pense qu'il faudrait leur demander à eux, je n'ai pas de commentaires à formuler sur les efforts de l'UPA, de quelle façon elle agit envers les membres qui peuvent être dissidents.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2370 O.K. Mais vous, vous n'avez pas de prix citron?

**M. MARCEL TREMBLAY :**

2375 Non.

**LA PRÉSIDENTE :**



Vous ne récompensez que le mérite.

2380 **MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Madame la Présidente, à titre, peut-être, d'information pour monsieur Lefort, le bilan de l'an 3 du groupe d'environnement à valoriser présente bien l'état de plusieurs actions, il y en a une quarantaine qui avaient été proposées, avec des cibles et tout ça, où ça démontre les  
2385 activités que vous demandiez, par exemple, le nombre d'activités de formation, toutes sortes de choses comme ça, avec une situation qui prévalait au moment où le plan d'action a débuté.

Et en mars 2002, où on étaient rendus, ce document-là est déposé, et ce serait sûrement intéressant pour monsieur Lefort de le consulter.

2390

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, monsieur Lefort?

2395 **M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

Si je peux me permettre peut-être de reformuler un peu la question, c'est que si on prend la peine de préciser dans les études que ces études-là ont été faites avec des fermes qui ont des bonnes pratiques, c'est qu'à quelque part, j'imagine qu'on doit avoir une façon d'évaluer ça, une  
2400 scission entre les fermes qui ont des bonnes pratiques et les fermes qui ont des mauvaises pratiques, de façon à ce que les fermes qui ont des mauvaises pratiques ne se retrouvent pas dans les résultats des études qui sont écrits en haut **avec des bonnes pratiques?**

Ça fait que si on est capables de séparer les fermes qui ont des bonnes pratiques, les  
2405 fermes qui ont des mauvaises pratiques, moi ce que j'aimerais savoir, j'aimerais avoir des chiffres, combien il y a de fermes qui ont des bonnes pratiques, combien il y a de fermes qui n'ont pas de bonnes pratiques, comment on fait pour décider si une ferme a des bonnes pratiques ou pas?

2410 Finalement, est-ce qu'il y a des études faites aussi où on va retrouver en haut des tableaux, selon les fermes qui ont des mauvaises pratiques?

**LA PRÉSIDENTE :**

2415 Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS :**

2420 En rapport avec le questionnaire qui nous est présenté, vous parlez du bilan qui a été présenté, du plan de réalisation du plan environnemental pour l'ensemble de l'agriculture. Mais

comme on parle présentement de la production porcine, est-ce que, dans le plan agroenvironnemental de la production porcine, est-ce qu'il n'a pas été bien établi qu'il y a toute une série de pratiques qui sont considérées comme des améliorations au niveau environnemental?

2425

Par exemple, passer dans des systèmes d'abreuvoir qui rejettent moins d'eau dans l'environnement, passer à une alimentation multiphase, introduire de la phytase pour diminuer le phosphore, **et caetera**. Il y a, dans le plan agroenvironnemental de la Fédération, toute une série de mesures qui sont considérées comme étant des pratiques améliorées par rapport à ce qui se faisait dans le passé, et est-ce qu'on ne peut pas connaître très bien les données quantitatives par les trois bilans qui ont été faits de l'implantation du plan agroenvironnemental?

2430

Et est-ce que ces données-là n'ont pas été déposées et ne sont pas disponibles sur le site, je crois que oui. Donc, est-ce que ce n'est pas une forme de réponse de dire quelles sont les pratiques qu'on peut considérer des pratiques améliorées et est-ce qu'on peut savoir combien les appliquent et combien ne les appliquent pas encore, bien je pense qu'il y a beaucoup, beaucoup de ces données-là qui sont disponibles.

2435

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

2440

Oui. Tout à l'heure, j'ai mentionné quelques éléments. Par exemple, on avait, en 1996, une certaine situation et qu'on était rendus à une nouvelle situation, ça découle qu'il y en a encore qui ne l'ont pas fait, cette chose-là. Vous parlez de l'épandage par rampes, par exemple, bien, si on est rendus à 35 % qui le font, il y en a encore 65 % qui ne le font pas.

2445

Et il y a une obligation réglementaire à venir vers ça, en 2005, je crois. Donc, il y a encore des choses à faire, c'est exactement ce que vous dites.

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

2450

Oui, mais à ce niveau-là, là on parle de pratiques qui sont comme en transition, mais si j'ai cru bien comprendre la réponse lors de la première séance thématique, lorsqu'on parlait de bonnes pratiques, on ne parlait pas de ces pratiques en transition. On parlait des pratiques qui sont fixes, qui sont des normes réelles, palpables, quantifiables, qui sont applicables aujourd'hui même.

2455

**LA PRÉSIDENTE :**

Là, la difficulté qu'on a, monsieur Lefort, c'est que vous faites référence à des documents qu'on n'a pas, et on ne peut pas apprécier votre question. D'accord? Donc, c'est pour ça qu'on a de la difficulté à y répondre. Je pense qu'il faudrait prendre le temps, peut-être, de trouver l'information à laquelle vous faites référence, et on va essayer de formuler une réponse, essayer de bien répondre à votre question.

2460

2465 Mais ce que vous voulez savoir, c'est est-ce qu'on fait le bilan des fermes qui ont des bonnes pratiques **versus** les fermes qui n'en font pas, c'est ça que vous voulez savoir?

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

2470 Bien, moi ce que...

**LA PRÉSIDENTE :**

2475 Est-ce qu'on détient quelque part une information à cet effet-là? C'est ça que vous voulez savoir?

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

2480 Oui. Parce que j'ai cru comprendre très clairement qu'on faisait la scission entre les fermes qui avaient des bonnes pratiques et les fermes qui avaient des mauvaises pratiques. Puis ce qui m'intéresse de savoir surtout, c'est est-ce qu'il y a des études qui sont faites sur les fermes qui ont des mauvaises pratiques?

**LA PRÉSIDENTE :**

2485 Alors, la réponse, nous dit monsieur Dumais, dans le plan agroenvironnemental, vous allez avoir ces réponses-là, vous allez pouvoir apprécier l'information.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2490 C'est parce qu'il y a probablement une différence entre une considération d'ordre théorique formelle et la réalité. Vous, vous posez la question sur le niveau de la réalité ou de la sociologie du comportement. Lesquels se comportent bien, lesquels se comportent mal.

2495 Si je prends mon manuel d'automobile, j'ai une série d'indications qui me disent si tu as une bonne conduite comme ça, tu vas arriver avec ça. Ce n'est pas une étude sociologique sur ceux qui effectivement conduisent bien ou conduisent mal leur auto. Alors, j'ai l'impression que c'est ce niveau de confusion qu'il y a.

2500 Quand ils disent des bonnes pratiques, c'est plus une affirmation d'ordre théorique ou d'ordre formel, et vous, vous essayez de voir la réalité réelle, lesquels le font et lesquels ne le font pas.

2505 J'ai l'impression que c'est probablement ça la difficulté de bien comprendre votre question et d'être capables d'y répondre. Je ne sais pas si ça éclaire.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais veut intervenir à ce que vous venez de dire, monsieur Beauchamp.

2510

**M. MARIO DUMAIS :**

Oui. Est-ce que donner de la phytase dans l'alimentation, c'est une activité théorique ou une activité pratique?

2515

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Je pense que c'est très pratique.

2520

**M. MARIO DUMAIS :**

Donner de la moulée multiphase, est-ce que c'est théorique ou c'est pratique? Mettre un système d'abreuvoir économiseur d'eau...

2525

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Ce sont tous des gestes concrets...

2530

**M. MARIO DUMAIS :**

Et pratiques.

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

2535

Oui, c'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

2540

Et on peut, dans le plan agroenvironnemental, avoir l'information qui va répondre à votre question.

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

2545

Je me posais tout simplement la question si on faisait le constat sur les fermes qui ont des bonnes pratiques, je me demandais juste où elles étaient, les fermes qui n'ont pas des bonnes pratiques, elles étaient prises en considération où. Que ce soit théorique ou...

**LA PRÉSIDENTE :**

2550

Est-ce que vous vous préoccupez aussi des fermes qui ont d'excellentes pratiques? Parce que vous retenez celles qui n'en ont pas des bonnes, il y en a qui en ont des bonnes, puis il y en a qui peuvent en avoir d'excellentes aussi.

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

2555

J'imagine que les fermes qui ont des excellentes pratiques ont pu être tenues pour compte dans les études où on dit qu'elles ont au minimum des bonnes pratiques. Mais pour une ferme qui ne respecte pas les normes, j'espère, à tout le moins, qu'elles ne se retrouvent pas dans les études où on stipule en haut **selon des bonnes pratiques d'exploitation**. Sur les normes actuelles du MAPAQ.

2560

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis?

2565

**M. ALFRED MARQUIS :**

Je voulais continuer avec la voiture de monsieur Beauchamp, dans ce sens que je pense que votre question avait aussi un autre petit volet, qui était celui de la délinquance. C'est-à-dire ceux qui ne font pas le travail correctement.

2570

Alors, à ce moment-là, c'est au ministère de l'Environnement et je ne sais pas si vous étiez là hier soir. Oui, je pense que oui. Alors, on nous a donné du moins le travail de la police qui a un certain nombre de cas de délinquance qui a été répertorié dans la région. Alors, je ne sais pas si on devrait y revenir un peu ou si vous aviez ça comme il faut.

2575

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

Oui.

2580

**M. ALFRED MARQUIS :**

Monsieur Robert, peut-être.

2585

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Fortin, d'abord.

**M. PIERRE FORTIN :**

2590

Oui, je vais demander à mon collègue de peut-être plus préciser les chiffres régionaux, mais pour préciser, peut-être qu'on n'est pas tout à fait une police. On est des accompagnateurs avec la nouvelle philosophie qu'on veut mettre en place.

2595

Mais blague à part, moi, j'ai déposé, je crois, la semaine...

**LA PRÉSIDENTE :**

2600

Avant Noël, peut-être?

**M. PIERRE FORTIN :**

2605

Probablement, oui, c'est ça, avant Noël, le plan de mise en oeuvre. Je pense que c'est avant Noël, oui.

2610

Le plan stratégique de mise en oeuvre du règlement. Puis ça, ce qu'il est important de voir là-dedans, c'est qu'on va visiter prioritairement l'ensemble des entreprises porcines au cours de la prochaine année. Donc, là, on va pouvoir observer et connaître exactement la situation et intervenir au fur et à mesure qu'on va visiter les entreprises.

2615

Dans le même document, on précise également qu'on a procédé à une consultation auprès de l'ensemble des agronomes du Québec. Donc, on a fait une tournée pour consulter et s'assurer de bien faire les choses. Le PAEF, même, il va se finaliser, s'il ne l'est pas déjà fait, dans les prochains jours, parce qu'on veut commencer à réaliser les bilans phosphore le 15 janvier, qui s'en vient à grands pas.

2620

Et présentement, on est en tournée auprès des producteurs agricoles, une tournée régionale, qu'on réalise présentement sur le terrain, pour s'assurer que les producteurs comprennent bien les exigences du nouveau règlement. Et fort heureusement, je pense que la majorité des producteurs sont en général respectueux des règles environnementales.

2625

Et dans le même document, on parle du travail qu'on réalise avec la Financière agricole, notamment, aussi le MAPAQ, pour mettre en oeuvre l'écoconditionnalité. Parce que l'écoconditionnalité va être un outil qui va nous permettre de reconnaître les bonnes pratiques, respectueuses de l'environnement.

2630

Donc, ça c'est le travail, c'est notre planification. Maintenant, je demanderais peut-être à monsieur Robert de nous dire comment, cette année, le résultat de ces inspections et qu'est-ce que ça a donné exactement au niveau régional.

**LA PRÉSIDENTE :**

2635

Monsieur Robert.

**M. PIERRE ROBERT :**

2640

Comme je le disais hier, au cours des dernières années, dans le secteur porcin, on a réalisé 227 inspections dans des établissements porcins. Il y en a 69 de ces exploitations

porcines-là qui ont été mises en infraction pour des infractions ayant un impact direct sur l'environnement. En fait, il y a peut-être d'autres infractions qu'on a constatées à ces fermes-là, mais qui n'étaient pas nécessairement des infractions pour lesquelles il y avait un impact sur l'environnement, mais des infractions administratives.

2645

Donc, les 68, cependant, étaient des infractions pour lesquelles ça avait un impact direct sur l'environnement. Je dirais le panorama des raisons des infractions, c'est à peu près toujours la même chose, c'est toujours relatif à l'épandage ou à un mauvais épandage. Absence d'entente d'épandage. Superficie insuffisante pour l'épandage. Épandage sans PAEF. Alors, c'est ça, c'est absence de registre d'épandage, donc c'est toujours autour de ces infractions-là qu'on a constatées quand on est allés à la ferme.

2650

**LA PRÉSIDENTE :**

2655

Continuez, monsieur Robert.

**M. PIERRE ROBERT :**

Oui. En même temps, je vais répondre à une question qui était peut-être restée en suspens pour un autre intervenant. Je dirais que dans le bassin de L'Assomption et pour la région en général, on l'a vu d'ailleurs dans la présentation de monsieur Simoneau, la construction de fosses à purin, c'est complété. On disait d'ailleurs en 1981 dans Lanaudière, on a vu l'amélioration, entre 1978 et 1981, il y a eu beaucoup d'investissement dans le domaine dans la région, donc il n'y a pas de grands problèmes d'entreposage de lisier dans notre région.

2665

Donc, les infractions, c'est vraiment beaucoup autour de l'épandage des matières, des lisiers. Je peux vous donner une autre donnée additionnelle. Depuis 1991, dans la région, on a dénombré 63 condamnations. Là, on ne parle pas d'avis d'infraction, on parle de condamnations, pour des infractions à la Loi sur la qualité de l'environnement et aux divers règlements en matière agricole.

2670

De ce nombre, il y a eu 16 condamnations qui étaient reliées à l'élevage porcin. Les infractions constatées portent sur les activités d'épandage, et certains écoulements dans l'environnement en raison d'un entreposage inadéquat des fumiers, et pour certaines infractions administratives.

2675

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, monsieur Lefort?

2680

**M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

Si j'ai bien compris, madame la Présidente, ça veut dire que aucune de ces 16 fermes et aucune de ces 69 fermes qui ont été en constat d'infraction pendant l'année où il y a eu 227

2685 inspections ne peut se retrouver sur une étude sur laquelle on stipule en haut **exploitations avec de bonnes pratiques**. Parce que, excusez-moi d'être pointilleux, mais je n'ai pas encore une réponse claire et précise, à savoir comment fait-on...

**LA PRÉSIDENTE :**

2690

Et je vous ai dit pourquoi, c'est parce que on n'a pas les documents auxquels vous faites référence devant les yeux, donc c'est difficile d'apprécier votre question. Ça nous prendrait les tableaux, voir à quoi vous faites référence. Pour le moment, on ne l'a pas. Mais on vous a indiqué ce qu'il en était. Mais ça nous prendrait ces informations-là.

2695

Alors, ce que je vous invite à faire, c'est peut-être de les donner à un analyste, qui va nous permettre de les présenter et on reviendra là-dessus à une séance ultérieure. Vous ne serez peut-être pas là, mais vous aurez l'information dans les transcriptions. D'accord?

2700 **M. ALEX BOIDEQUIN-LEFORT :**

Oui, merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2705

Merci, monsieur Lefort. Madame Mélodie Juteau, qui est agronome.

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

2710

Bonjour.

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, madame Juteau.

2715

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

Je suis agronome, je travaille comme conseillère dans un club-conseil en agroenvironnement à L'Assomption. Donc, l'élaboration des plans agroenvironnementaux de fertilisation et les bilans phosphore font partie de mes tâches, et j'en ai plusieurs autres aussi.

2720

Pour vous mettre en situation des clubs-conseils en agroenvironnement, je vais commencer par deux faits. Fait 1, à l'heure actuelle où on se parle, les gouvernements sont en train de décider la prochaine enveloppe budgétaire pour les clubs-conseils en agroenvironnement du Québec pour, je crois, les cinq prochaines années.

2725

Fait 2, les clubs-conseils en agroenvironnement du Québec sont le principal cheval de bataille dans l'application des objectifs agroenvironnementaux.



2730 Question. Est-ce que les gouvernements vont financer adéquatement les clubs-conseils en agroenvironnement dans l'avenir, puisque le financement des années antérieures était insuffisant et que les conseillers des clubs sont incapables de répondre entièrement à toutes les exigences, faute d'un manque chronique de ressources, de temps et d'argent? Ça, c'était ma question.

2735

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est un cri du coeur, aussi. Madame Brassard, il y avait un premier fait dont madame Juteau fait état, c'est est-il exact que le gouvernement est en train de déterminer les budgets qui seront alloués aux clubs-conseils en agroenvironnement?

2740

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Oui, oui.

2745

**LA PRÉSIDENTE :**

Ils sont en train de travailler à l'élaboration d'un budget là-dessus.

2750

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2755

D'accord. Maintenant, quelles étaient les subventions qui étaient versées aux clubs-conseils?

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

2760

Je m'excuse, je ne le sais pas par coeur.

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

2765

Si vous voulez, madame, j'ai un document ici.

**LA PRÉSIDENTE :**

Attendez un instant. On va voir. Madame Brassard a la réponse, il faut juste qu'elle la trouve dans son document.

2770

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

2775 L'aide financière qui est accordée, si je vous lis les éléments du programme actuel, peut couvrir jusqu'à 50 % des coûts admissibles pour un montant maximal de 500 \$ par année par exploitation pour les cinq années de participation au club agroenvironnemental.

2780 Une aide financière de démarrage, lorsque le besoin est démontré, pourra être versée aussi, soit 4 000 \$ par club au maximum. Lorsqu'il y aura demande d'expansion d'un club, une aide financière pourra être accordée. Une aide de 1 250 \$ est versée au club lorsque celui-ci atteint 45 membres et embauche un conseiller additionnel. Et le club est de nouveau admissible à une aide de 1 250 \$ lorsqu'il atteint 75 membres. Et une dernière fois lorsqu'il va en atteindre 105.

2785 À ces occasions, l'embauche d'un conseiller additionnel est obligatoire pour obtenir l'aide financière à l'expansion, et c'est donc une aide maximale à l'expansion de 3 750 \$ par club.

**LA PRÉSIDENTE :**

2790 Mais au total, c'est 3 750 \$, plus 4 000 \$, plus...

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

2795 Les 500 \$ par membre par année.

**LA PRÉSIDENTE :**

2800 C'est ça.

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

2805 Monsieur Tremblay pourrait peut-être vous donner des éléments complémentaires à ce sujet-là.

**M. MARCEL TREMBLAY :**

2810 En fait, c'est une entente qu'on a également avec le Conseil de développement de l'agriculture du Québec, le CDAQ, qui fournit 500 \$, nous le MAPAQ, on fournit 500 \$, et les producteurs fournissent 500 \$, ce qui fait une enveloppe potentielle pour chacun des producteurs de 1 500 \$.

**LA PRÉSIDENTE :**

2815 D'accord, donc de chacun des producteurs membres.

**M. MARCEL TREMBLAY :**

2820 De chacun des producteurs membres, et ça fait un budget d'opération pour un club, dépendamment du nombre de membres, et ils peuvent s'engager un conseiller ou une conseillère pour des questions comme il a été mentionné. Et effectivement, cette entente-là se termine et est en voie de renégociation.

2825 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Oui, monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2830

Est-ce que vous avez des représentations qui viennent des agronomes conseillers à l'effet que les enveloppes sont insuffisantes?

**M. MARCEL TREMBLAY :**

2835

La façon dont l'entente est gérée, il y a un comité de gestion de l'entente qui est formé de présidents des clubs, de représentants du MAPAQ et de représentants du CDAQ. Et les conseillers peuvent s'exprimer par la présence d'un de leurs conseillers qui est présent à la table du comité de gestion.

2840

Et on a une coordination de l'entente qui est assumée conjointement, à parts égales, entre les producteurs, le MAPAQ et le CDAQ, pour permettre d'accompagner les conseillers dans les plans de travail, dans les démarches qu'ils ont à faire au niveau de la formation, **et caetera**, et il y a un véhicule qui permet aussi de recevoir les commentaires et les inquiétudes des conseillers face à l'avenir.

2845

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2850 Est-ce que le comité, dans son ensemble, a exprimé une opinion, étant donné que le gouvernement est en train de réviser les enveloppes, est-ce qu'il y a eu quelque chose comme un mémoire ou une représentation pour que les montants soient ajustés à la hausse?

**M. MARCEL TREMBLAY :**

2855

Je n'ai pas cette information-là. Je ne sais pas si Hélène, tu l'as.

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

2860 Je ne suis pas dans les gens qui rédigent actuellement, qui sont en négociation, je ne pourrais pas vous répondre, il faudrait vérifier. Il y a...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2865 Si je comprends bien votre intervention, madame, que ma collègue a appelé le cri du coeur, là, il en manquerait. Pourquoi il en manque, de l'argent?

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

2870 Il manque de l'argent parce qu'il y a beaucoup de **job** à faire. On agit sur plusieurs axes à la ferme. Les documents que le ministère de l'Environnement, que le ministère de l'Agriculture, nous exigent sont de plus en plus complexes. L'Ordre des agronomes nous demande des exigences de plus en plus, c'est augmenté, si vous voulez.

2875 Ça fait qu'en fin de compte, on se retrouve qu'on n'a pas de temps pour tout faire, puis on n'a pas plus d'argent. Parce que par membre, c'est 1 500 \$, c'est tout. Dans certains clubs, les producteurs vont payer, au lieu de payer 500 \$, ils vont en payer un peu plus. Mais on en n'a jamais plus des gouvernements, ça fait qu'à un moment donné, on plafonne, on ne peut pas engager du personnel pour nous aider, ça fait qu'on éteint les feux, bref.

2880 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Est-ce que je peux continuer? Un plan agroenvironnemental de fertilisation pour une professionnelle comme vous, un plan normal, ça prend combien de temps d'ouvrage à produire?

2885 **MME MÉLODIE JUTEAU :**

2890 Ça dépend de la grosseur des fermes, ça dépend de la superficie, ça dépend des types de fumiers. On peut dire que ça pourrait prendre entre 15 heures et peut-être 30 heures, tout dépendant des fermes. Puis ce plan-là doit être mis à jour à chaque année. Les données doivent être ajustées. On doit avoir des données fiables à la ferme, bref c'est un travail continu.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2895 O.K. Et vous avez combien de membres à peu près, dans un conseil?

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

Moi, j'en ai actuellement 27.

2900 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Donc, vous produisez 27 PAEF?

2905 **MME MÉLODIE JUTEAU :**

Je dois produire 27 PAEF, 27 bilans phosphore pour le printemps 2003, qui s'en vient.

2910

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et sans parler du vôtre, mais les rémunérations moyennes des agronomes engagés dans les PAEF, c'est combien à peu près? Y a-t-il une échelle de salaire qui est à peu près semblable d'une place à l'autre?

2915

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

Ça varie beaucoup d'un club à l'autre. Je ne parlerai pas de ma rémunération personnelle.

2920

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Non, non, je ne veux pas non plus.

2925

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

Mais c'est très variable, là. On n'a pas de normes. Il y a un CA, un regroupement de producteurs, c'est nos...

2930

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Pour chaque club-conseil?

2935

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

Pour chaque club-conseil, c'est ça, et dans le fond, c'est avec eux qu'on doit négocier nos conditions de travail et notre salaire. Ça fait que si on a un CA plus généreux, bien, mais tout le temps en fonction du nombre de membres qu'on a. Ce n'est pas rose, la situation dans les clubs-conseils.

2940

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Parce qu'on nous a toujours dit que ça allait bien, les clubs-conseils.

2945

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

Non, non, je veux dire, c'est super, on adore notre travail, c'est une belle formule, c'est super-dynamique, mais les conseillers en agroenvironnement au Québec, on est essoufflés. On

court constamment après notre temps.

2950

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et vous pensez qu'il faudrait refaire les budgets à la hausse là-dessus pour qu'on parvienne à vous équiper suffisamment?

2955

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

Bien sûr.

2960

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'à votre connaissance, il y a des représentations qui sont faites par les clubs-conseils auprès du gouvernement, auprès du Ministère qui est en train de revoir les budgets?

2965

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

Sur le comité de gestion siège un agronome conseiller dans un club-conseil et on espère, parce que les clubs-conseils en agroenvironnement du Québec ont formé une association, et on espère avoir un conseiller qui va être présent sur le comité de gestion pour faire valoir les intérêts des conseillers.

2970

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez une deuxième question?

2975

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

Oui. Est-ce que les gouvernements vont appuyer les conseillers en agroenvironnement dans leur mission de sensibiliser les producteurs à l'application des bonnes pratiques agroenvironnementales? Et là, je donne un exemple concret.

2980

On essaie, sur les fermes, de sensibiliser les producteurs à bien protéger leurs bandes riveraines, sur le bord des fossés et les cours d'eau. Donc, tout le monde prône ça. Le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture, bon. Sauf que la Financière agricole n'en tient pas compte.

2985

Ça fait que moi, quand j'essaie de convaincre mon producteur de tasser sa charrue de place, bien là, il me dit tout le temps, bien on est assurés jusqu'au bord du fossé. Bref, c'était un exemple.

2990

**LA PRÉSIDENTE :**

2995 Mais aimeriez-vous savoir ce qu'il en est?

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

3000 Bien, j'aimerais ça que les gouvernements nous aident concrètement, puis aident les producteurs aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

3005 C'est un second cri du coeur. Mais je ne ris pas, là, je le constate. Monsieur Robitaille, est-ce qu'il est exact que...

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

3010 Comme j'expliquais à St-Hyacinthe...

**LA PRÉSIDENTE :**

Je sais que vous nous en avez parlé.

3015 **M. CLAUDE ROBITAILLE :**

... on avait eu une question là-dessus, et notre préoccupation, effectivement, est de rejoindre et de s'arrimer à ces bonnes pratiques, à ce que le ministère de l'Environnement exige. Cependant, c'est que l'outil qu'on utilise actuellement, c'est des photos aériennes, c'est numérisé et tenant compte de la qualité de l'information, de mesurer de façon précise le fameux trois mètres, et on voyait ce soir même d'explication, d'aller mesurer le deux mètres de superficie, **et caetera**, ça devient très complexe.

3025 Cependant, ce que je peux vous dire là-dessus, c'est que du côté de la Financière, on travaille à essayer de trouver une solution pour s'arrimer et faire en sorte que les superficies assurées respectent les nouvelles règles environnementales, c'est évident.

3030 C'est la question de tout l'aspect de l'écoconditionnalité, ça va aussi loin que ça, mais je ne suis pas en mesure, aujourd'hui, de vous dire oui, on a l'outil, on a développé l'outil, on va trouver, mais on est à la recherche d'une façon de bien mesurer la superficie assurée dans le cadre des programmes et qui est respectueuse de toute cette question des zones protectrices, des bandes protectrices et de répondre aux attentes des gens qui prônent ces bonnes pratiques-là.

3035

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez d'autres exemples, madame Juteau?

3040

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

D'autres exemples? Bon, on pourrait parler du déboisement, oui. Je veux dire, des choses qu'on sait que pour l'environnement, c'est un pas en arrière. Les producteurs déboisent parce qu'ils veulent augmenter leur superficie d'épandage, puis on n'est pas plus d'avance, là.

3045

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est un phénomène que vous observez chez vos producteurs?

3050

**MME MÉLODIE JUTEAU :**

Oui. Je n'ai plus de questions.

3055

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci, madame Juteau. Je vous invite, d'ailleurs, à revenir lorsqu'on sera en deuxième partie de l'audience publique, pour nous exprimer votre opinion comme club-conseil. Monsieur René Dugas, qui est producteur maraîcher. Bonsoir, monsieur Dugas.

3060

**M. RENÉ DUGAS :**

Bonsoir, madame la Présidente, bonsoir le comité. C'est une question pour le MAPAQ. Le traitement des lisiers semble incontournable, mais est-ce que quelqu'un a pensé à la vente du sous-produit riche en phosphore? Est-ce que le MAPAQ étudie des marchés potentiels pour ce sous-produit?

3065

Le guide des bonnes pratiques le convie à cette information dès maintenant. Est-ce que bientôt?

3070

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame Brassard?

3075

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Si vous me donnez quelques instants, je veux juste vérifier.

3080



**LA PRÉSIDENTE :**

3085 Alors, peut-être, pendant que madame Brassard cherche l'information, peut-être vous informer d'être vigilants. La Commission devrait annoncer, au courant de la semaine prochaine, les modalités de la deuxième partie de l'audience publique, partie à laquelle vous êtes conviés, tous les citoyens intéressés, à venir présenter devant la Commission votre opinion et vos préoccupations sur la production porcine, mais également, on souhaite de votre part que vous nous formuliez des solutions qui vous apparaîtraient intéressantes pour améliorer les problématiques que vous soulèverez.

3090 Donc, soyez très attentifs, on devrait, par voie de communiqué, vous l'annoncer et comme la Commission va être également en séance publique, elle fera cette annonce publiquement également. Il y a encore des détails à attacher, mais ça devrait normalement, au courant de la semaine prochaine, être annoncé à tous.

3095 Nous reviendrons donc ici, ça c'est assuré, à Joliette, pour couvrir la région de Lanaudière, et vous entendre sur cette question.

**M. RENÉ DUGAS :**

3100 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3105 Madame Brassard?

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

3110 Madame la Présidente, mes collègues me mentionnaient que non, le Ministère n'a pas fait d'étude de marché là-dessus et qu'il est possible qu'il y ait des études privées qui aient été réalisées, nous n'en sommes pas les propriétaires, c'est évident, et c'est, de toute façon, considéré comme la responsabilité des promoteurs de ces systèmes-là de voir à ce que ce soit possible d'écouler les sous-produits.

**LA PRÉSIDENTE :**

3115 D'accord. Donc, il n'y a pas cette information. Mais si jamais, madame Brassard, vous aviez de l'information qui vous était donnée sur cette question, ça pourrait être intéressant de nous la transmettre.

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

3120 Comme je vous dis, ce sont des informations qui sont privées, à ma connaissance. Mais si jamais ces informations-là nous étaient données pour vous les transmettre, on le fera avec

3125 plaisir.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Monsieur Dugas?

3130

**M. RENÉ DUGAS :**

Oui. Je me réfère aux propos dits les 4 et 5 novembre derniers, divulgués par le docteur Cormier. Dans la présentation du docteur Cormier, ce dernier a établi une relation possible entre les personnes obèses qui travaillent en porcherie et les risques de développer une maladie cardiaque. J'aimerais savoir si les personnes obèses ont plus de problèmes s'ils travaillent dans une porcherie **versus** tout autre type du milieu agricole ou industriel.

3135

**LA PRÉSIDENTE :**

3140

Docteur Fortin, une belle question pour vous.

**MME SUZANNE FORTIN :**

3145

Je dois vous avouer que je n'ai pas la réponse. Il va falloir que j'aie la chercher. Effectivement, il y a même d'autres études récentes qui sont sorties et qui lient de façon directe l'obésité **at large**, de façon générale, avec les maladies cardiovasculaires, au même titre, presque, que les problèmes de tabagisme. Donc, je pense que cette nouvelle donnée qui est entrée dans le décor depuis même pas un mois doit être prise en compte.

3150

Mais je ne crois pas, je vérifierai auprès du docteur Cormier, que s'ils se sont prononcés de cette façon-là, c'est qu'ils devaient avoir des données autres, je n'ai pas pu être présente, moi, à cette présentation-là, ça fait que je ne peux pas vous dire.

3155

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que ce serait possible, docteur Fortin, de faire la vérification et de nous fournir l'information, qu'on pourra transmettre à monsieur?

3160

**MME SUZANNE FORTIN :**

Oui.

3165

**M. RENÉ DUGAS :**

Trouver les fermes où ces gens ont travaillé. Est-ce qu'ils respectent les normes agréées pour le type de ventilation dans les porcheries ou quoi que ce soit? Il faudrait que, à mesure que

3170 ces informations-là nous arrivent, qu'on ait des données précises sur l'environnement auquel ils étaient confrontés.

**LA PRÉSIDENTE :**

3175 En tout cas, il faudra vérifier dans quel contexte le docteur Cormier a affirmé cet élément-là et on va essayer de bien le contextualiser, et le docteur Fortin s'est engagée à nous revenir avec une réponse. D'accord?

**M. RENÉ DUGAS :**

3180 Merci, madame.

**LA PRÉSIDENTE :**

3185 Merci, monsieur Dugas. Alors, j'appellerais maintenant le dernier intervenant inscrit à la liste, monsieur René Hamirault, qui est producteur. Pendant que monsieur Hamirault s'approche, je tiens également à vous mentionner qu'il y a des règles de rédaction des mémoires qui vous seront également présentées au même moment que l'on fera l'annonce. Donc, toutes les modalités relatives à la présentation des mémoires vous seront précisées à ce moment-là.

3190 Vous indiquer également qu'il vous est possible de présenter votre opinion verbalement, il n'est pas exigé qu'elle le soit par écrit. Vous pouvez venir la présenter verbalement. Je tiens également à vous le préciser. Mais soyez attentifs, au courant de la semaine prochaine, tout ça vous sera annoncé et ce sera disponible également sur le site de la Commission ou dans les centres de consultation, toute l'information sera disponible.

3195 Monsieur Hamirault?

**M. RENÉ AMIREAULT :**

3200 Bonjour, madame la Présidente. J'avais deux questions, mais en premier lieu, si vous me le permettez, j'aurais un commentaire à faire suite à une question que vous avez posée tantôt. L'agronome qui est venue exposer sa question.

3205 C'est face, je pense qu'il y en a plusieurs qui peuvent répondre ici à cette question-là, puis je pense qu'on se doit de vous donner l'information. Moi, je pense que les agronomes qui travaillent sur nos fermes et nos techniciens sont payés en dessous de la barre qui pourrait être permise, parce qu'un agronome, actuellement, et un technicien qui travaille sur les fermes au niveau des clubs-conseils, gagnent en moyenne entre 25 et 35 000 \$ par année.

3210 Ça fait que vous comprenez que quand madame Juteau a dit qu'elle est essoufflée, c'est beau d'avoir, autrement dit, la passion et l'amour du métier, mais quand tu sens que ta rémunération est, je pense, très très modeste pour les études et l'implication que ces gens-là

font, je pense que ce n'est pas exagéré que nos politiques gouvernementales pensent à nous aider dans ce domaine-là. J'ai terminé pour cette observation-là.

3215

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame Juteau va apprécier.

3220

**M. RENÉ AMIREAULT :**

Ça revient à la base de ma première question que j'ai faite hier soir, concernant les fermes familiales. Et je tiens bien à souligner au début de mon intervention, peu importe qu'est-ce qu'on a discuté au niveau de mon intervention, c'est toujours dans le but d'aider les fermes familiales, de type familial.

3225

**LA PRÉSIDENTE :**

Et c'était jusqu'à 500 unités animales, c'est ça?

3230

**M. RENÉ AMIREAULT :**

Disons que les fermes, actuellement, au niveau de Lanaudière, au niveau de type familial, sont entre 100 et 500-600, tout dépend s'ils sont naisseurs et finisseurs.

3235

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

3240

**M. RENÉ AMIREAULT :**

Et puis c'est ces fermes-là que moi, je mets une priorité comme club-conseil. Une des premières questions, c'est qu'hier, j'ai posé une question puis le ministère de l'Environnement nous a dit que vous étiez pour revenir avec cette réponse-là. Je ne sais pas si vous l'avez donnée cet après-midi, j'étais absent, je m'en excuse.

3245

**LA PRÉSIDENTE :**

Et pourriez-vous nous la rappeler, monsieur?

3250

**M. RENÉ AMIREAULT :**

Bien, j'avais posé une des questions face aux nouveaux règlements ou à des nouvelles politiques du Ministère.

3255

**LA PRÉSIDENTE :**

3260 C'est ça. C'était y a-t-il un soutien financier pour les systèmes de traitement de lisiers, alors qu'il n'y a pas de systèmes autorisés de façon permanente par le MENS? Est-ce que c'était celle-là?

**M. RENÉ AMIREAULT :**

3265 Oui, mais elle nous l'avait répondu, qu'il y avait un financement de 200 000 \$, c'est possible? C'est ça?

**LA PRÉSIDENTE :**

3270 C'est ça.

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

3275 Oui, oui, c'est ça.

**M. RENÉ AMIREAULT :**

C'est ça.

3280 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais votre autre question, c'était quoi? Parce que c'est la seule que j'ai d'inscrite.

**M. RENÉ AMIREAULT :**

3285

C'est concernant un nouveau projet. Une nouvelle politique d'élaboration. Parce que souvent, au niveau agricole, ils nous arrivent des politiques dont on n'a pas entendu parler. Donc, je pense qu'il y a des fonctionnaires qui pensent à des nouvelles politiques, c'était dans ce sens-là.

3290

**LA PRÉSIDENTE :**

Des nouvelles politiques agricoles dans le secteur porcin?

3295 **M. RENÉ AMIREAULT :**

Dans le secteur porcin, toujours pour la protection des fermes familiales, tout le temps dans ce but-là.

3300

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame Brassard?

3305 **MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Madame la Présidente, je dirais qu'actuellement, les programmes, notamment d'aide financière des Ministères, ne sont pas modulés en fonction du fait que ce soit des fermes que monsieur qualifie de familiales ou pas. Ce sont des programmes qui sont considérés universels.

3310

Si j'exploite un petit peu l'aspect de monsieur, donc il a tendance à dire que les fermes familiales seraient peut-être de taille moins importante, indirectement, si on y va, si on étire un peu la réflexion, il y a certains programmes au Ministère qui comportent des maximum. Le programme Prime-Vert, c'est un bel exemple, qui dit qu'à un moment donné, il y a un montant maximal qui est offert, à tous les volets, et c'est donc, toutes proportions gardées, une ferme de plus importante taille va bénéficier moins de ce programme-là qu'une ferme de plus petite taille qui elle, n'ira pas souvent chercher le maximum auquel elle pourrait avoir droit, puisque ce n'est pas jusqu'à ce montant-là.

3315

3320

Donc, de façon directe, on n'a pas de mesure qui dit que si vous êtes une ferme familiale, que vous entrez dans des normes telles que monsieur déclare, que vous allez recevoir une aide modulée différemment. Ce n'est pas la façon dont le Ministère fonctionne.

3325

Il faut aussi peut-être souligner, en terminant, que les programmes du Ministère s'adressent à des entreprises qui doivent s'enregistrer au Ministère et donc rencontrer deux grandes conditions, de mettre en marché ou d'être en mesure de le faire dans un horizon relativement court, un produit reconnu agricole, il y a une liste très longue qui est disponible là-dessus, et qui doit produire ces produits-là pour un montant minimal de 5 000 \$ de revenu brut.

3330

Et ça, on comprendrait que 5 000 \$ de revenu brut de produit agricole, ce n'est vraiment pas une très grosse ferme. Donc, il y a quand même une ouverture à supporter, au niveau de l'aide financière du Ministère, de très très petites fermes.

**LA PRÉSIDENTE :**

3335

Mais vos programmes sont universels.

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

3340

Mais les programmes...

**LA PRÉSIDENTE :**

Ils s'adressent à tous, sauf qu'il y a des plafonds.

3345

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

... s'adressent à tous les producteurs. Certains programmes vont mettre des plafonds au niveau des montants disponibles, et c'est évident qu'une très grande entreprise, quand elle bénéficie de ce programme-là, va, en proportion par rapport à une petite, avoir une proportion moins importante.

3350

**LA PRÉSIDENTE :**

Moins importante?

3355

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Oui, c'est ça, en proportion.

3360

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp?

3365

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais la question de monsieur était de savoir est-ce qu'il y a des gens au Ministère qui réfléchissent...

3370

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

Oui.

3375

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Je vous remercie, madame, ça me soulage beaucoup.

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

3380

Non, je pense qu'on travaille tous très fort.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

3385

Alors, est-ce qu'il y en a qui réfléchissent sur l'avenir, justement? Ça revient tellement de fois dans l'audience, là, de la ferme familiale, on a de la misère à la définir, mais ça revient comme un refrain, partout. Bon, on ne sait pas bien ce que ça veut dire tout le temps, mais il semble y avoir un os, et monsieur demande y a-t-il un groupe de travail?

3390 Il dit des fois, ils nous préparent une politique et ils ne nous le disent pas, puis ils nous arrivent. Y a-t-il un groupe de travail au ministère de l'Agriculture qui travaille actuellement sur le destin de la ferme familiale, son encadrement, ses subventions, **et caetera**?

**LA PRÉSIDENTE :**

3395 Bonne question.

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

3400 Je ne suis pas en mesure de vous répondre.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

3405 Moins bonne réponse. À la Financière, est-ce que vous travaillez là-dessus, on en a parlé légèrement hier, sur des modulations de calcul, **et caetera**, est-ce que c'est une question qui vous préoccupe?

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

3410 En termes d'intervention au niveau de la Financière, c'est sûr qu'on n'a pas, comme bien d'autres organisations, de définition de la ferme familiale. Et depuis le début des audiences, je pense que s'il y avait quelqu'un qui en pondait une qui ferait l'affaire de tout le monde, on serait tous très heureux, mais on ne se lancera pas là-dessus ce soir.

3415 Mais nos programmes sont modulés pour aider davantage ou soutenir davantage des entreprises qu'on pourrait qualifier de type familial. Prenons l'exemple au niveau du financement, c'est un maximum de 2 000 000 de prêt qu'une entreprise peut bénéficier. Il y a une protection contre la hausse des taux d'intérêt sur le premier 250 000 \$ qui peut s'appliquer. Il y a des mesures spécifiques à la relève. Il y a également, au niveau de nos programmes, le CSRA, le nouveau compte de stabilisation du revenu agricole, qui module l'intervention ou la contribution de la Financière en fonction, à un moment donné, d'un plafond de ventes nettes admissibles. On a expliqué ça juste avant les Fêtes à St-Hyacinthe, de sorte que l'entreprise qui a des volumes d'affaires très importants va voir la contribution de la Financière à son CSRA, son compte de stabilisation du revenu agricole, diminuer. L'entreprise va pouvoir mettre sa contribution et celle de la Financière est modulée en fonction de certains chiffres d'affaires que l'entreprise peut mettre en place.

3430 Actuellement, on est à revoir toute l'intervention que la Financière fait par rapport à la relève agricole. Actuellement, on a différentes dispositions, une subvention d'aide à l'établissement, il y a un rabais de cotisation à l'ASRA de 25 %. Il y a des mesures particulières qui apparaissent au niveau du CSRA. Mais là, il y a un groupe de travail auquel autour de la table il y a des gens de la Fédération de la relève, de l'UPA et des gens de la Financière qui



essaient de voir comment on pourrait améliorer ou favoriser davantage la relève à l'intérieur de nos programmes et de nos actions.

3435

Et on s'attend, au cours de 2003, à avoir une proposition, ou même des actions concrètes qui devraient être posées dans le cadre des opérations de la Financière. Mais essentiellement, on peut définir un petit peu notre champ d'intervention.

3440 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS :**

3445

Toujours dans le même ordre d'idées, au dernier congrès de l'Union des producteurs agricoles, il y a eu une réflexion assez poussée sur l'avenir de la ferme familiale, et sur le danger que présente la croissance continue de l'intégration pour l'avenir de cette ferme familiale.

3450

Est-ce que, tant à la Financière qu'au ministère de l'Agriculture, les conclusions de ces délibérations au congrès de l'Union des producteurs agricoles, ont été étudiées, regardées, prises en considération, pour voir si elles pourraient avoir des impacts sur les politiques et les pratiques du Ministère et de la Financière?

3455 **M. CLAUDE ROBITAILLE :**

Je peux peut-être...

**LA PRÉSIDENTE :**

3460

Monsieur Robitaille?

**M. CLAUDE ROBITAILLE :**

3465

Comme c'est récent, on parle des résultats du congrès qui a eu lieu au début de décembre dernier, je sais que les préoccupations ont été transmises au sein de la Financière. Maintenant, quels seront les résultats, quelles actions on pourra poser, et je vous dirai, le fait que l'Union des producteurs agricoles est présente sur le conseil d'administration de la Financière va sûrement venir influencer un petit peu les orientations futures et les actions qui pourraient être posées en regard de ces préoccupations-là, des entreprises qui utilisent le véhicule d'intégration pour, entre autres, développer la production porcine.

3470

Mais au stade où on en est là, je n'ai pas plus d'information quant à des actions qui pourraient découler des résultats ou des résolutions du congrès de décembre dernier.

3475

**LA PRÉSIDENTE :**

3480 Madame Brassard?

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

3485 Ma réponse va être très semblable à celle de monsieur Robitaille. Oui, je suis sûrement d'accord avec le fait qu'on a pris ou on est en train de prendre connaissance des délibérations qu'il y a eues au congrès, mais m'avancer plus que ça, je ne suis pas capable.

**LA PRÉSIDENTE :**

3490 Il n'y a rien d'autre?

**MME HÉLÈNE BRASSARD :**

3495 Pour l'instant. Non, c'est beaucoup trop récent.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

3500 **M. RENÉ AMIREAULT :**

3505 Merci, madame la Présidente. Au moins, le ministère de l'Agriculture est conscient qu'il y a un problème dans ce sens-là. Je remercie monsieur Beauchamp d'avoir clarifié le fond de ma pensée.

**LA PRÉSIDENTE :**

Avez-vous une autre question, monsieur?

3510 **M. RENÉ AMIREAULT :**

3515 Oui, madame la Présidente, c'est concernant la santé, le ministère de la Santé. Je m'excuse, cet après-midi, je ne sais pas si vous en avez parlé ou pas, mais disant qu'il y a plus, au niveau santé physique et psychologique, que les producteurs de porcs sont plus atteints que l'ensemble des autres productions, ou que la société est moins vulnérable qu'un producteur de porc. Pourquoi affirmer ça?

**LA PRÉSIDENTE :**

3520 Qui a affirmé ça?

**M. RENÉ AMIREAULT :**

C'est le ministère de la Santé.

3525

**LA PRÉSIDENTE :**

Quand? Lors de cette audience?

3530

**M. RENÉ AMIREAULT :**

Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

3535

Mais quand?

**M. RENÉ AMIREAULT :**

3540

Bien, lors de la première consultation.

**LA PRÉSIDENTE :**

Sur les thématiques?

3545

**M. RENÉ AMIREAULT :**

Oui.

3550

**LA PRÉSIDENTE :**

Qui aurait dit ça?

**M. RENÉ AMIREAULT :**

3555

Je vais lire le texte.

**LA PRÉSIDENTE :**

3560

Est-ce que vous pourriez, oui, si vous avez la source, ça éclairerait.

**M. RENÉ AMIREAULT :**

Parce que le ministère de la Santé et des Services sociaux.

3565

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais qui a parlé? Monsieur Gingras? Est-ce que vous êtes capable de nous donner la personne?

3570

**M. RENÉ AMIREAULT :**

Je pense que c'est monsieur Gingras. Mais je ne suis pas sûr.

3575

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais ce serait important que vous nous citiez comme il faut ce qui a été dit.

**M. RENÉ AMIREAULT :**

3580

C'est parce qu'il disait que dans une étude, on mentionne souvent l'impact de la production porcine sur la santé de la population avoisinante. Une santé physique et psychologique. Comment peut-on mesurer les effets de la santé?

3585

**LA PRÉSIDENTE :**

Les effets sur la santé?

**M. RENÉ AMIREAULT :**

3590

Oui, face à la production porcine qui peut causer à l'environnement, au niveau des autres contribuables ou bien au niveau du secteur agricole.

**LA PRÉSIDENTE :**

3595

Moi, ce que je me rappelle, mais mes collègues me corrigeront, ce qui avait été dit, c'est qu'il est difficile d'évaluer les impacts sur les populations avoisinantes sur la santé. Ce qui est clair, c'est que souvent, ce qu'on peut constater, c'est un niveau de stress plus élevé, mais de quantifier des effets, c'est difficile.

3600

Ce qui a été dit également, c'est que les populations, les individus plus vulnérables, comme les jeunes, les personnes âgées ou les gens déjà plus fragiles, peuvent être davantage affectés par la présence de porcheries dans l'environnement immédiat.

3605

Ça, j'ai entendu ça, mais je n'ai pas entendu autre chose. Docteur Fortin?

**MME SUZANNE FORTIN :**

3610

Ce qu'on a dit aussi, c'est qu'il était très, très difficile de faire la différence entre la pollution qui provient... qu'on abordait la pollution d'origine agricole de façon générale, parce qu'il est très difficile de faire la différence entre telle ferme et la ferme à côté qui n'est pas la même chose, et la troisième ferme non plus.

3615

Souvent, les expositions sont mixtes. Donc, au Québec, c'est difficile. Il y a quelques études américaines qui ont été mentionnées par le docteur Gingras, où on a commencé à faire des évaluations de concentration de différents gaz aux environs des établissements porcins, mais ce n'est pas... L'affirmation que vous avez faite ne correspond pas à ce qui a été dit.

3620

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis? Juste un moment, peut-être que monsieur Marquis peut nous éclairer aussi.

3625

**M. ALFRED MARQUIS :**

3630

Oui, en fait ce que vous avez mentionné comme troubles, si je me souviens bien, monsieur Gingras nous mentionnait ça en ce qui concerne les odeurs. Et à ce sujet-là, effectivement, il mentionnait certaines études et il y en a vraiment plusieurs, qui venaient appuyer et confirmer ce qu'il nous mentionnait.

3635

Alors, ceci, vous pouvez effectivement le retrouver dans l'avis de santé publique qui a été déposé, à ce moment-là, par le ministère de la Santé, et qui est déposé parmi les documents du BAPE, qui pourrait vous apporter de l'information.

3640

Je ne peux pas trouver d'autre chose que ce qui était relié aux odeurs. Les gaz, effectivement, ça, il y a et il en a parlé aussi, mais c'est relié à la concentration de gaz que l'on retrouve habituellement et je crois qu'on avait aussi eu monsieur Legris qui est venu nous mentionner qu'à quelques mètres, on se retrouve avec des concentrations qui sont bien en bas des concentrations qui sont considérées comme pouvant être problématiques pour huit heures de travail ou des choses semblables. Et même en bas des concentrations pour quelque chose sur une longue durée.

3645

Mais je pense peut-être que madame Fortin pourrait préciser, effectivement, en médecine, je ne suis pas très fort, mais je retrouve de l'information, ce que vous mentionnez comme détresse psychologique, problèmes peut-être de vomissements ou autres choses, reliés uniquement aux odeurs.

3650

**MME SUZANNE FORTIN :**

Oui, les seules choses où on a eu quelque chose, effectivement, c'est en relation avec

les odeurs et c'était des études exploratoires. Ce n'était pas des choses démontrées de façon très, très solide. C'était des indicateurs, à titre d'étude exploratoire ou d'observations à certaines périodes de l'année.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS :**

Il y a une étude qui est souvent mentionnée et qu'on retrouve dans la documentation du BAPE qui a été réalisée en Iowa, et je pense qu'elle a été citée par monsieur Gingras et je me demande si ce n'est pas de cette étude-là qu'était tiré ce que vous mentionnez, à savoir qu'on a enquêté auprès de gens qui habitent près de porcheries en Iowa. On a enquêté et on a demandé aux gens s'ils ressentaient des malaises, des problèmes, de vivre à côté d'une porcherie.

Et effectivement, les résultats ont été que oui, les gens disaient ressentir des malaises, mais par contre, ce qu'il faut noter, je pense, de cette étude-là de l'Iowa qui est une des plus souvent citées, c'est que c'était une étude sociologique qui allait étudier l'opinion des gens sur leur situation du fait de vivre à côté d'une porcherie, et non pas des études médicales qui allaient voir, si quelqu'un prétendait avoir des problèmes d'asthme, aller voir médicalement si effectivement, il en avait ou s'il ne faisait que prétendre en avoir.

Alors, j'ai l'impression que la citation à laquelle vous vous référez est tirée de cette étude-là qu'on peut retrouver dans la documentation du site du BAPE.

**M. RENÉ AMIREAULT :**

Madame la Présidente, au niveau psychologie, les travailleurs qui travaillent dans les fermes sont bien sujets, s'il y a des malaises à avoir, que ce soit eux-mêmes, les travailleurs, qui en soient les premiers affectés. Mais est-ce qu'il a eu des études dans ce sens-là? Est-ce qu'il y a quelque chose dans ce sens-là?

**LA PRÉSIDENTE :**

La Commission a entendu, entre autres, à St-Hilarion, le docteur Legris, qui s'intéresse davantage aux problèmes de santé des travailleurs. Donc, si vous vous référez aux transcriptions, vous allez avoir une bonne présentation de ce qui a été fait par le docteur Legris, pas le docteur Legris, mais monsieur Legris, qui est à compléter, un projet de recherche sur la question, mais qui nous a quand même donné un avant-goût des conclusions de ce rapport de recherche.

Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

3700 Oui. Il y a le docteur Cormier, aussi, qui a fait des études sur les travailleurs, et dans le même cahier de transcription que vous avez.

3705 Une chose qu'il faut comprendre, la grosse différence qu'il y a entre un travailleur et une population, c'est que le travailleur veut travailler, et la population qui subit l'odeur ne veut pas subir l'odeur, voyez-vous. Alors, il y a toute la différence entre un risque volontaire et un risque imposé, et en effets de psychologie, donc en effets de stress, ce sont deux affaires complètement différentes.

3710 Comme vous pouvez comprendre, un fumeur qui fume parce qu'il veut et un autre qui endure la cigarette de celui qui fume à côté et qui est en colère, voyez-vous. Alors, là, c'est le sentiment d'identité qui est soulevé dans ça, ce sont deux champs. Il ne faut pas mêler l'un et l'autre, ce sont deux notions complètement différentes.

**M. RENÉ AMIREAULT :**

3715 Parfait. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3720 Alors, je vous remercie, monsieur Hamirault. Ceci met fin à cette séance publique à Joliette. Nous ajournons jusqu'à la semaine prochaine où nous serons, le 13 janvier, à Lachute.

3725 Je vous remercie d'avoir participé à cette séance publique, et j'espère que vous serez nombreux à venir exprimer votre opinion à la Commission sur ce dossier de la production porcine au Québec.

Bonne nuit à tous, bon retour chez vous.

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 22H55**

3730 \_\_\_\_\_

Je soussignée, **DANIELLE TASSÉ**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la preuve et du témoignage pris dans cette cause au moyen du sténomasque.

3735 Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé,

3740 \_\_\_\_\_  
**DANIELE TASSÉ, s.o.**